

PROCÈS-VERBAUX 2019

Conseil d'administration, assemblée générale et assemblée spéciale

Table des matières

INDEX	2
CA-1, 8 janvier	5
CA-2, 5 février	13
CA-3, 5 mars	21
CA-4, 2 avril	27
AGA, 2 avril	30
AS-2, 4 juin	35
CA-5, 3 septembre	40
CA-6, 1 ^{er} octobre	46
CA-7, 5 novembre	52
CA-8, 3 décembre	58

INDEX

Assemblée générale

- [Conférencier](#)
- [Présidente d'élection](#)
- Adoption [Rapport annuel](#) et [États financiers 2018](#), [Procès-verbal AGA 10 avril 2018](#), [Ratification Rapport annuel et états financiers 2018](#)
- AGA, juin, six administrateurs élus [2 femmes](#), [4 hommes](#)
- AGA, avril, [Annulation de l'élection](#)

Fonctionnement

- Cooptation, trois administrateurs cooptés, [1^{er} octobre](#)
- Dirigeants, [président](#), [secrétaire](#), [trésorier](#), [signataires des effets bancaires](#), [président d'élection](#)
- Frais de secrétariat 90 \$ [janvier](#), [février](#), [mars](#), [septembre](#), [octobre](#), [novembre](#), [décembre](#)
- Frais de publicité [100 \\$](#)
- Frais de stationnement [8 \\$](#)
- Frais de logistique [400 \\$](#)
- Projet d'initiative [1 000 \\$](#), [150 \\$](#)
- Frais de registraire [35 \\$](#)
- Frais d'abonnement à MonMontcalm, [250 \\$](#)
- Gestionnaire, [Blogue Saint-Sacrement Illustré](#), Page [Facebook](#)
- Projet d'initiative : Demandes de subvention Blogue [2000\\$](#), Conférencier [150 \\$](#); Dépenses Blogue [1000 \\$](#), Conférencier [150 \\$](#)

Consultations, Informations, Sondages - Ville de Québec

- Agriculture urbaine, [sondage en ligne jusqu'au 15 octobre](#)
- Agrile du frêne, [enjeu majeur](#)
- [Défi Ville intelligente](#)
- Case de stationnement travailleurs, [5 septembre, refus des citoyens](#)
- Plomb dans l'eau, [enjeu majeur](#)
- [Politique de déneigement](#)
- Politique de participation publique, [attendue](#)
- Plan quinquennal d'investissement, [25 novembre](#)
- Réseau de transport en commun et mobilité durable, - [Mémoire du comité de mobilité durable](#)
- Stratégie de sécurité routière, [5 décembre](#)
- Vision de l'habitation, [atelier, 28 février, suivi](#),

Demandes citoyennes

- [Ruelle nord du Chemin Sainte-Foy, report, 15 avril](#)
- [Rue Raymond-Casgrain \(terrain Taxi-Coop\)](#), Appui [19-CA-07](#)
- Boulevard de l'Entente, [parcours 92 et 94](#), [plainte](#), appui [19-CA-43](#)
- Station Gérard-Morisset, [pétition de la Champenoise](#), prise d'acte [19-CA-30](#), [demande d'appui](#), recommandation [19-CA-30](#), [dépôt de la pétition](#), [nouvelle pétition](#), [suivi de la pétition](#)
- Stationnement non réglementé sur Gérard-Morisset, [présentation](#), appui [19-CA-42](#)

Élections

Formation, conférence et autres

- Formation des nouveaux administrateurs, [6 juin](#)
- Gestion des matières résiduelles, [à venir](#)
- Initiation à l'urbanisme, [10 octobre](#)

Mobilité durable

- Circulation lourde (autobus) sur la [rue Eymard](#)
- [Code de la rue](#)
- Déneigement de la bande cyclable, [19-CA-02](#), [19-CA-09](#), [suivi](#), [Rue Hélène-Boullé](#), [projet-pilote](#), [suivi](#)
- [Mémoire du comité de mobilité durable](#)

- Rencontres, [11 décembre 2018](#)

Plan d'action et activités du quartier

- [Accueil des nouveaux résidents](#)
- Arboretum du Père Sirard, [citation](#)
- Comté de Taschereau, [visite de la députée](#)
- [Coteau Sainte-Geneviève](#)
- Église Saint-Sacrement, Fermeture, [1 septembre](#)
- Étude de besoins des familles de la Haute-Ville- [sondage](#)
- Jardins communautaires Cité-Verte, [Cottage Ross](#)
- Limites du quartier, [résolution](#)
- Place éphémère angle Chemin Sainte-Foy et Marguerite-Bourgeois, [suivi](#)
- Printemps Saint-Sacrement, [projet](#), [suivi](#), [lancement](#), [frais de logistique](#), [frais de conférencier](#), [Lancement de la programmation](#), [Liste des activités](#), [Conférence de M. Lebel, historien](#),
- Projet Groupe d'échanges, [présentation](#), [suivi](#)
- Projet Mange-Gardiens par les Amies de la Terre, [présentation](#), [appui](#)-
- Soirée conférence, [Climat d'avenir](#), [conférencières](#), [succès](#)
- SOS Saint-Sacrement, [manifestation 8 décembre](#)
- Statistiques sur le quartier SS, [2016](#)

Projets

- [Projet Le Phare](#), [lien sur Facebook vers la pétition](#)
- Projet Lokia, résidence des Pères du Très-Saint-Sacrement, [présentation](#), [information](#), [autorisation](#)
- Projet Nouvel habitat pour personnes vieillissantes, [présentation](#)

Rencontre annuelle du conseiller

- [annonce](#), [14 novembre](#), [bilan](#)

Réseau structurant de transport en commun (RSTC)

- Comité de bon voisinage, [délégué 19-CA-41](#)
- Information le [13 juin](#)
- [Mémoire du comité de mobilité durable](#)

Résolutions

- [19-CA-01](#) Fonctionnement - Délégués Table de concertation Environnement, CA-1
- [19-CA-02](#) Mobilité durable - Déneigement de la bande cyclable sur de Vimy, CA-1
- [19-CA-03](#) Limites du quartier de Saint-Sacrement, CA-1
- [19-CA-04](#) Fonctionnement - Tarif pour la secrétaire de rédaction (90 \$), CA-1
- [19-CA-05](#) Dépense – 90 \$, Frais de secrétariat, janvier, CA-1
- [19-CA-06](#) Fonctionnement – Mise à jour du Registraire des entreprises, CA-1
- [19-CA-07](#) Fonctionnement – Désignation résidente d'élection, CA-1
- [19-CA-08](#) Demande citoyenne – Respect du zonage rue Raymond-Casgrain (Taxi-Coop), CA-2
- [19-CA-09](#) Mobilité durable – Déneigement de la bande cyclable – réaménagement, CA-2
- [19-CA-10](#) Dépense – 90 \$, Frais de secrétariat, janvier, CA-2
- [19-CA-11](#) Dépense – 100 \$ Frais, de publicité dans la revue Quebecensia, CA-2
- [19-CA-12](#) Projet d'initiative – Demande de 150 \$, CA-3
- [19-CA-14](#) Dépense – 90 \$, Frais de secrétariat CA-1, mars, CA-3
- [19-CA-15](#) Dépense – 1000 \$, Projet d'initiative, CA-3
- [19-CA-16](#) Fonctionnement – Rapport annuel 2018, CA-4
- [19-CA-17](#) Fonctionnement – États financiers 2018, CA-4
- [19-CA-18](#) Dépense – 400 \$, Logistique pour AGA, CA-4
- [19-CA-19](#) Dépense – 150 \$, Projet initiative, AGA, CA-4
- [19-CA-20](#) Fonctionnement – Président d'élection, CA-5
- [19-CA-21](#) Nomination – Président du conseil, CA-5
- [19-CA-22](#) Nomination – Secrétaire du conseil, CA-5
- [19-CA-23](#) Nomination – Trésorier du conseil, CA-5
- [19-CA-24](#) Demande citoyenne – Station Gérard-Morisset, CA-5
- [19-CA-25](#) Fonctionnement – Admin Blogue et Groupe, CA-5
- [19-CA-26](#) Fonctionnement – Signataires effets bancaires, CA-5

[19-CA-27](#) Fonctionnement – MAJ au Registraire, CA-5
[19-CA-28](#) Dépense – 90 \$, Frais de secrétariat, Sept., CA-5
[19-CA-29](#) Élection – Trois admin. Cooptés, CA-6
[19-CA-30](#) Demande citoyenne Maintien Gérard-Morisset, CA-6
[19-CA-31](#) Fonctionnement – Merci ex-admin Blogue, CA-6
[19-CA-32](#) Fonctionnement- Délégués Table Environnement, CA-6
[19-CA-33](#) Fonctionnement – Deux Admin. Facebook, CA-6
[19-CA-34](#) Dépense - 90 \$, Frais de secrétariat, Octobre, CA-6
[19-CA-35](#) Dépense – 35 \$, Frais MAJ registraire, CA-6
[19-CA-36](#) Demande citoyenne – Appui Mange-Gardiens, CA-7
[19-CA-37](#) Fonctionnement – Plan d'action 2019-2020, CA-7
[19-CA-38](#) Dépense - 90 \$, Frais de secrétariat, Novembre, CA-7
[19-CA-39](#) Dépense – 250 \$, Abonnement MonMontcalm, CA-7
[19-CA-40](#) Dépense – 8 \$, Frais de stationnement, CA-7
[19-CA-41](#) Fonctionnement – Délégué Bon voisinage RSTC, CA-8
[19-CA-42](#) Demande citoyenne –Stationnement rue G-M, CA-8
[19-CA-43](#) Demande citoyenne – Parcours 92, 94, CA-8
[19-CA-44](#) Dépense - 90 \$, Frais de secrétariat, Décembre, CA-8
[19-CA-45](#) Projet initiative – Report 600 \$ en 2020, CA-8

[19-AGA_01](#) Fonctionnement - Ratification du rapport annuel et des états financiers 2018
[19-AGA-02](#) Dépense 90\$, Frais de secrétariat, Avril, AGA

Sécurité routière

- Brigadiers scolaires, [moins d'heures](#)

Table de concertation Environnement

- [Rencontre préliminaire, 25 février, suivi,](#)
- Désignation des délégués, [janvier, octobre](#)
- [Résolutions à appuyer](#)

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 8 janvier à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Étienne Hivert Administrateur	
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin Trésorier	

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
19-AGA-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 6 novembre 2018	19 h 05
19-AGA-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 10
19-AGA-05	Consultation-éclair : Défi Villes Intelligentes : Deux thèmes seront travaillés	19 h 15
19-AGA-06	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 00
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	➤ Rencontre des conseils de quartier sur la formation d'une table environnement (résolution)	
	➤ Rencontre du comité local de mobilité durable (résolution sur le déneigement d'un tronçon de la piste cyclable)	

	➤ Accueil des nouveaux résidents du quartier (projet de révision)	
	➤ Résolution sur les nouvelles limites territoriales du quartier	
	➤ Information et présentation d'un Projet de code de la rue	
	➤ Suite du projet INM (soirée citoyenne sur le thème : Climat d'avenir)	
	➤ Rencontre de la ville de Québec sur le déneigement	
19-AGA-07	Période du conseiller municipal	20 h 30
19-AGA-08	Société historique de Québec. Présentation d'un projet concernant le quartier Saint-Sacrement et échanges	20 h 45
19-AGA-09	Trésorerie	21 h 00
	➤ Tarif à payer en 2019 à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal	
	➤ Frais de fonctionnement	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
	➤ Autorisation au registraire des entreprises du Québec	
	➤ Nomination du président d'élection AGA	
19-AGA-10	Information et correspondance	21 h 10
19-AGA-11	Divers	21 h 15
19-AGA-12	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

- 19-01-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.
- 19-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout de quatre points de résolutions récurrentes sous la rubrique Trésorerie.
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 novembre 2018**
SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 6 novembre 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-01-04 Première période de questions et commentaires du public**
M^{me} Huguette Lépine se présente pour saluer le travail du conseiller municipal, M. Yvon Bussièrès, dans le contexte de l'adoption du règlement relatif au projet Le Phare. À la suite de deux soirées de consultation sur le projet de règlement R.V.Q. 2604 relatif à l'implantation du Phare, [un rapport d'assemblée publique de consultation](#) a été produit. 98% des avis exprimés sont contre le projet, notamment ceux de l'Ordre de Architectes et de l'organisme Vivre en ville. Le 17 décembre 2018, le Conseil municipal a voté le règlement pour modifier le zonage et permettre la construction d'une tour de 65 étages. Lors de cette séance du conseil, M. Bussièrès a proposé un amendement au projet de règlement pour lequel M^{me} Lépine souhaite le féliciter.

M^{me} Anne Delpech a démarré une pétition en ligne demandant une réelle consultation sur le projet du Phare. En 5 semaines, plus de 2 000 personnes ont signé la pétition. M^{me} Marie-Christine Boulanger indique qu'un lien vers la pétition sera disponible sur la page Facebook du conseil. M^{me} Delpech a remis à la Ville de Québec des résultats provisoires ainsi que les commentaires émis. La pétition se poursuit et l'objectif visé est d'atteindre 5 000 signatures. L'important est de faire circuler l'information auprès des conseils de quartier et des différents réseaux de communication
- 19-01-05 Consultation-éclair : Défi Villes Intelligentes : Deux thèmes seront travaillés**
M. Bastien Beauchesne, de l'organisme Vote pour.ca, a été mandaté par la Ville de Québec pour l'accompagner

pendant les consultations concernant les inégalités sociales en santé.

La [Ville de Québec a déposé sa candidature](#) pour participer à la compétition *Défi Villes intelligentes* organisée par Infrastructure Canada. Pour étoffer son projet, la Ville a lancé une consultation auprès de la population afin d'alimenter le thème qu'elle a retenu, soit les inégalités sociales en santé. Cette consultation se termine le 26 janvier.

Deux sujets sont abordés dans le cadre de la présente assemblée de quartier, soit les inégalités en termes de transport et d'habitation. Le premier sujet a été retenu parce qu'il intéresse le comité local de mobilité durable qui poursuit la mise en place des activités identifiées au rapport. Le second thème permettra de recueillir des informations utiles pour la prochaine consultation publique de la Ville de Québec sur la nouvelle politique concernant l'habitation et l'hébergement

La consultation qui durera 45 minutes portera sur trois questions principalement soit : 1. Est-ce que vous expérimentez des inégalités ou injustices en termes d'habitation et de transport ? 2. Quelles sont les personnes affectées ? 3. Quelles sont les actions ou les solutions suggérées ? La consultation ne porte pas exclusivement sur le quartier Saint-Sacrement.

Pour initier le processus, M^{me} Boulanger mentionne le retrait de l'autobus 10 qui faisait un circuit nord-sud en passant par le boulevard de l'Entente. Ce circuit permettait aux gens qui résident sur ce boulevard et qui n'avaient pas d'automobile de faire leur épicerie dans les supermarchés limitrophes. Un autre exemple, mentionné par M. Bastien, concerne les projets immobiliers dans les quartiers centraux et en haute ville qui ont occasionné une hausse des loyers. Plusieurs autres sujets sont mentionnés :

- Accessibilité réduite aux accès électroniques pour les personnes moins nanties et les écoles en milieu défavorisé. À moyen terme cet état de fait causera des problèmes de fracture numérique.
- Dans le Vieux-Québec, peu d'accessibilité aux services de proximité, plusieurs ayant fermé. (Ex : plusieurs services du CLSC H-V.
- Non-respect par les automobilistes des passages piétonniers.
- Temps alloué pour le passage des piétons trop restreint.
- Mauvais entretien des trottoirs en hiver, ce qui isole les personnes âgées ou handicapées.
- Inégalités fiscales en regard des valeurs foncières et des services offerts entre le centre-ville et les périphéries. (Les retombées de taxes élevées perçues dans les quartiers centraux ne sont pas visibles)
- Davantage de pollution au centre-ville du fait de la circulation automobile.
- Centre-ville mal desservi par les transports publics pour ceux qui veulent en sortir et accéder aux parcs publics et aux zones de plein air.
- Limitation de l'accessibilité aux services sociaux et de santé au centre-ville.
- Spéculation foncière des quartiers centraux qui freine l'accessibilité résidentielle aux familles.
- Restrictions d'accès au logement dans les HLM en fonction du nombre de personnes ou de la présence d'animaux domestiques. Les modes d'habitation devraient davantage être axés sur les besoins réels des gens. Une personne peut avoir besoin d'une pièce de plus pour ses activités.
- Manque de toilettes publiques dans la ville et les parcs.
- Restrictions concernant les déplacements par vélo. Certaines pistes cyclables ne sont pas accessibles l'hiver. Absence de douches pour les vélos utilitaires.
- Manque d'accès piétonniers ce qui entrave la perméabilité du quartier Saint-Sacrement.
- Les quartiers de transit comme Saint-Sacrement sont davantage affectés par les inconvénients qui découlent de la circulation automobile.
- Absence de tarification sociale. Pas adaptée à la capacité de payer des gens actuellement.

M. Bastien fait un bilan provisoire des sujets mentionnés et des solutions suggérées. Il y aura possiblement un rapport disponible sur la consultation de l'ensemble des quartiers.

Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal

- Le plan d'action adopté à la dernière assemblée du conseil de quartier a été transmis aux membres du

- conseil.
- M^{me} Céline Fabriès a publié un article dans le Soleil à propos de l'abrogation des règlements d'emprunt par la Ville de Québec qui affecte certains projets comme celui de la mise en valeur du Coteau Ste-Geneviève.
- La subvention de projet d'initiative de 2000 \$ demandée, pour poursuivre le Blogue Saint-Sacrement Illustré, par le conseil de quartier à la Ville de Québec a été accordée et la somme encaissée.
- M. Kevin Bouchard fait une synthèse du projet. La rencontre qui devait avoir lieu avant Noël entre les riverains de la ruelle au nord du Chemin Ste-Foy et les commerçants a été remise en janvier 2019. Les actions reprendront bientôt.

➤ **Rencontre des conseils de quartier sur la formation d'une table environnement (résolution)**

Le 10 décembre 2018, M. Frédéric Dechamplain et M^{me} Marie-Christine Boulanger ont assisté à une rencontre préliminaire en vue de la mise sur pied d'une table de concertation des conseils de quartier. Cette table Environnement permettrait d'échanger sur des enjeux environnementaux, dans une perspective plus large. Plusieurs des problématiques touchent généralement plus d'un quartier. De grands enjeux ont été mentionnés : gestion des matières résiduelles, compostage et sensibilisation, canopée, espèces envahissantes, agriculture urbaine, lutte contre les îlots de chaleur, protection des terres agricoles et des espaces d'exception, gestion des déplacements active... La prochaine rencontre est prévue en février. Chaque quartier doit trouver deux enjeux de fond et un enjeu prioritaire de son point de vue en plus de désigner deux personnes pour participer à la table Environnement.

Résolution 19-CA-01

Concernant l'appui du conseil de quartier Saint-Sacrement à la formation d'une Table de concertation Environnement des conseils de quartier de la Ville de Québec et la délégation de deux représentants à cette table

Sur proposition de M. Étienne Hivert dûment appuyée par M^{me} Danièle Grondines, il est résolu par le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sacrement de déléguer M. Frédéric Dechamplain et M^{me} Marie-Christine Boulanger comme représentants du conseil de quartier Saint-Sacrement à la table de concertation environnement des conseils de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Rencontre du comité local de mobilité durable (résolution sur le déneigement d'un tronçon de la piste cyclable)**

M^{me} Danièle Grondines fait un résumé de la rencontre du comité de mobilité durable Saint-Sacrement qui s'est tenue le 11 décembre 2018. Elle fait un historique du comité et du plan de mobilité durable. Un des thèmes abordés concerne la piste cyclable.

Les cinq personnes présentes à la rencontre ont fait part des nombreux commentaires de cyclistes et de piétons qui utilisent le corridor Père-Marquette, c'est-à-dire la piste cyclable qui relie l'université Laval à la colline parlementaire. Une portion de cette piste très utilisée par les cyclistes et les piétons n'est pas déneigée, soit le tronçon entre la rue Hélène-Boulé et l'avenue de Vimy, qui passe sur le terrain devant le collège Stanislas. En conséquence, le conseil d'administration du conseil de quartier adopte la résolution suivante.

Résolution 19-CA-02

Concernant une demande à la Ville de Québec pour procéder au déneigement de la portion de la piste cyclable du corridor Père-Marquette entre la rue Hélène-Boulé et l'avenue de Vimy.

Cette demande est justifiée pour la sécurité des cyclistes qui doivent quitter la partie déneigée avant le Collège Stanislas pour emprunter le Chemin Sainte-Foy avant de bifurquer sur l'avenue de Vimy pour reprendre la piste à partir du Parc Bellevue. Le Chemin Sainte-Foy est particulièrement risqué à cet endroit lors des tempêtes de neige, tant pour les cyclistes que pour les piétons.

Sur proposition de M^{me} Marie-Christine Boulanger, dûment appuyée par M. Étienne Hivert, il est résolu par le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sacrement de transmettre une demande à la Ville de Québec, pour ajouter le déneigement du tronçon qui passe en face du collège Stanislas. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Enfin, M^{me} Grondines mentionne que le comité entend poursuivre ses activités en se penchant notamment sur le projet de tramway et son trajet en regard de la perméabilité des déplacements dans le quartier Saint-Sacrement et dans la Ville de Québec en général.

➤ **Accueil des nouveaux résidents du quartier (projet de révision)**

M^{me} Marie-Christine Boulanger souhaiterait tenir une rencontre en janvier pour actualiser le dossier, émettre des idées et réactiver le réseau des bénévoles. Outre les personnes intéressées mentionnées au plan d'action, M^{me} Boulanger va inviter M^{me} Geneviève Boivin et M. Roger Boileau, anciens responsables du comité d'accueil ainsi que M^{mes} Catherine Bourgeault, de Villes et Villages en santé et Marie-Jade Gagnon, organisatrice communautaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale Nationale. M^{me} Boulanger souhaite s'inspirer de ce que le quartier Duberger-Les Saules a mis en place sur l'accueil des nouveaux résidents. M^{me} Boulanger a assisté en compagnie de M^{me} Bourgeault à une rencontre avec un représentant de la Table de concertation Duberger-Les Saules.

➤ **Résolution sur les nouvelles limites territoriales du quartier**

Les limites territoriales du quartier ont été modifiées par la Ville de Québec et le conseil de quartier est invité à prendre résolution sur le sujet.

Résolution 19-CA-03

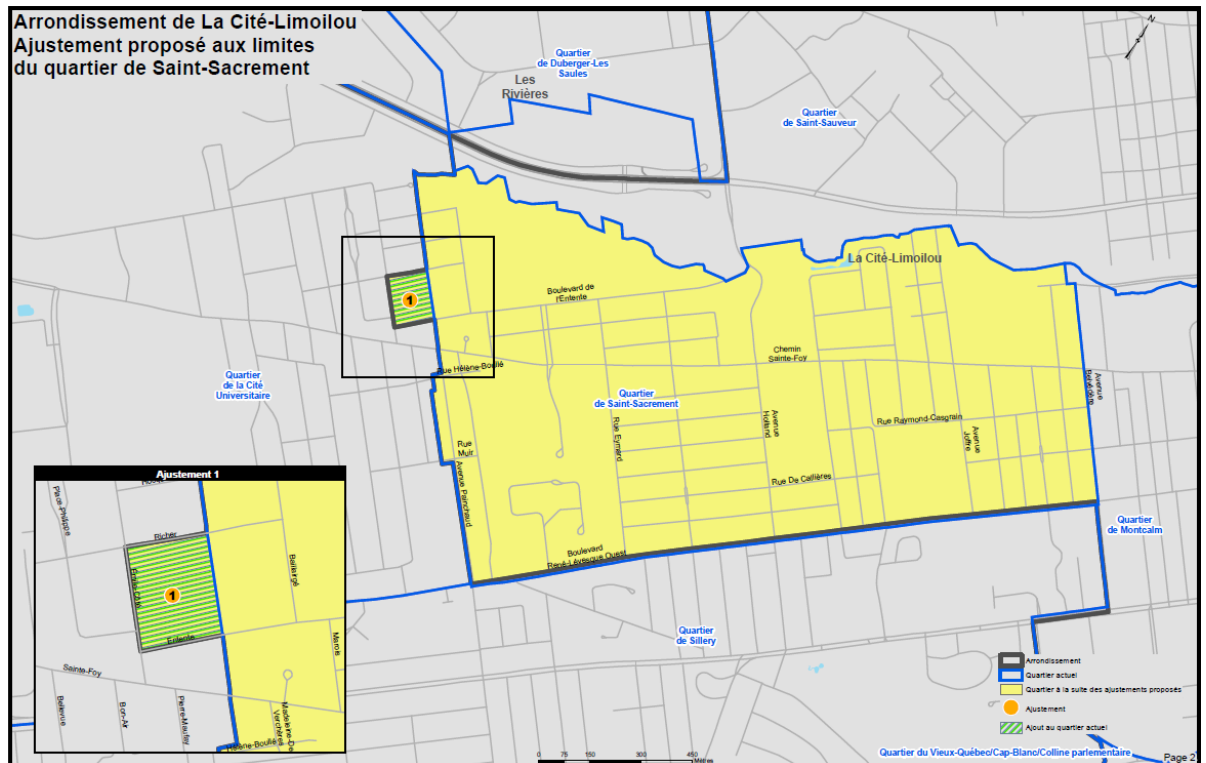
Concernant les nouvelles limites territoriales du quartier Saint-Sacrement.

Considérant que le conseil de quartier de Saint-Sacrement a pris acte de la carte des ajustements proposés aux limites de son territoire ;

Considérant que ces ajustements visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées ;

Considérant que le conseil de quartier Saint-Sacrement est d'accord avec les modifications proposées ;

Sur proposition de M. Kevin Bouchard, dûment appuyée par M. Kpeto Koumedzina, le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sacrement recommande à la Ville de Québec de procéder à l'ajustement des limites du quartier Saint-Sacrement tel qu'illustré sur la carte ci-joint. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



➤ **Information et présentation d'un Projet de code de la rue**

Au comité sur la mobilité durable qui s'est tenu le 11 décembre dernier, M^{me} Boulanger a souligné le manque de civisme des gens qui partagent la route en ville. Par ailleurs, lors de discussions tenues après la fin de la rencontre plusieurs membres des conseils de quartier de la table Environnement se sont montrés intéressés à l'idée d'un code de la route. Elle souhaiterait donc monter et présenter un projet de code de la rue aux autres conseils de quartier. Elle a aussi discuté au téléphone avec M. Étienne Grandmont de Accès Transport Viable (ATV) pour obtenir un bref avis sur ce projet. Une demande de subvention pourrait être faite. Elle a plusieurs exemples en tête, dont celui de la [Ville de Bordeaux](#), où le principe de prudence prévaut. Soit que le plus fort protège le plus faible. Ce principe inspire [les codes de la rue en Europe](#). Aucune municipalité [au Québec n'a de code de la rue](#). M^{me} Boulanger va transmettre une liste de liens internet sur le sujet aux autres membres du conseil.

➤ **Suite du projet INM (soirée citoyenne sur le thème : Climat d'avenir)**

Le projet d'hiver de l'Institut du Nouveau-Monde (INM) aura lieu au Collège Saint-Lawrence.

En parallèle, dans le contexte de l'école d'hiver, le conseil de quartier et ses partenaires tiendront une soirée citoyenne, le 15 février prochain, au Café Librairie Le Mot de tasse sis au 1394, Chemin Ste-Foy. Trois conférences d'une quinzaine de minutes chacune sont au programme de la soirée sous le thème [Climat d'avenir](#). M^{me} Ariane Godbout, qui s'occupait du parlement des jeunes à l'Assemblée nationale, a confirmé sa présence lors de cette soirée. Les organisateurs sont en attente des réponses de deux autres conférenciers à qui l'invitation a été lancée.

➤ **Rencontre de la ville de Québec sur le déneigement**

M. Frédéric Dechamplain fait un compte-rendu de la rencontre qui s'est tenue sur le sujet. Il a principalement été question des critères de priorisation du déneigement ainsi que des principales problématiques rencontrées.

M^{me} Anne Pelletier va faire parvenir le PowerPoint transmis lors de la rencontre aux membres du conseil.

Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières souhaite une bonne année 2019 à toutes les personnes présentes. Il n'y a pas encore eu de réunions du conseil municipal et du conseil d'arrondissement en 2019. La paroisse de Saint-Sacrement a été dissoute et regroupée avec les paroisses de Saint-Charles et de Saint-Michel. Tous les plans directeurs de quartier ont été abolis et les budgets afférents ont été abrogés. Certains projets ont été repris dans les plans particuliers d'urbanisme (PPU). M. Bussières entend suivre de près les PPU et relancer les projets intéressants. Il veut également suivre la mise en place du jardin communautaire ainsi que le développement d'un complexe résidentiel et commercial sur l'ancien site de la maison Ross.

M. Bussières mentionne que son adjoint, M. Maxime Renaud-Gravel, a obtenu un poste de conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec pour le quartier Ste-Foy. Finalement, il mentionne que, cette année, le compte de taxes pourra être payé en quatre versements sans intérêt.

19-01-06 Société historique de Québec. Présentation d'un projet concernant le quartier Saint-Sacrement et échanges

M. Alex Tremblay-Lamarche, président de la [Société historique de Québec](#), mentionne que M. Jean-Marie Lebel a suggéré, à leur dernière réunion, qu'il serait intéressant de faire un *Printemps Saint-Sacrement* afin de souligner l'histoire du quartier. Il mentionne différents événements ou publications qui pourraient être faits dans ce sens.

M. Tremblay-Lamarche souhaite connaître l'intérêt du conseil de quartier pour ce projet et les collaborations possibles entre les deux organismes. M. Kevin Bouchard et M^{me} Danièle Grondines mentionnent qu'ils sont enchantés de l'intérêt de la société pour l'histoire du quartier. M. Laurent Aubin, qui est absent ce soir, sera le lien entre le conseil et la Société historique.

Une présentation pourrait notamment être faite à l'assemblée générale d'avril. À la question de M. Koumedzina concernant l'église Saint-Sacrement, M. Tremblay-Lamarche mentionne que le projet n'aurait pas comme priorité de sauver l'église Saint-Sacrement, mais il pourrait sensibiliser les gens à l'histoire du quartier et plus spécifiquement à celle de l'église.

La Société historique de Sillery pourrait également être contactée étant donné la fusion de la paroisse Saint-Sacrement avec des paroisses de Sillery. M^{me} Boulanger va transmettre à M. Tremblay-Lamarche les coordonnées de M^{me} Marie-Sophie Berruex de l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement pour que celui-ci puisse éventuellement rencontrer les Gens d'Affaires pour leur expliquer également le projet.

19-01-07 Trésorerie

➤ Tarif à payer en 2019 à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal

RÉSOLUTION 19-CA-04

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2019 au tarif de 90 \$ par procès-verbal pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (90 à 165 minutes) et de 110 \$ pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 minutes). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante (mois suivant). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Frais de fonctionnement

Une demande de budget de fonctionnement a été placée auprès de la Ville de Québec en décembre dernier. Aucune résolution formelle n'a été prise à cet effet étant donné que l'assemblée de décembre n'a pu avoir lieu faute de quorum

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 19-CA-05

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 8 janvier 2019

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 8 janvier 2019 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Il reste 200\$ en caisse. La subvention de 2 000\$ pour le projet Initiative a été déposée.

➤ **Autorisation au registraire des entreprises du Québec**

RÉSOLUTION 19-CA-06

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Kpeto Koumedzina, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2019, M^{me} Anne Pelletier à remplir et à transmettre au nom du président du conseil d'administration, par Internet, la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Nomination d'un président d'élection pour l'AGA 2019**

RÉSOLUTION 19-CA-07

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Anne Pelletier comme présidente d'élection à l'assemblée générale des membres du Conseil de quartier Saint-Sacrement qui se tiendra le 2 avril 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-01-08 Information et correspondance

19-01-09 Divers

19-01-10 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 10. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Vice-présidente

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 février à 19 h, au Collège Saint-Stanislas, 1605, Chemin Ste-Foy, salle 6.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Laurent Aubin Trésorier	
M. Étienne Hivert Administrateur	
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
19-02-03	Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2019	19 h 15
19-02-04	Période du conseiller municipal	19 h 20
19-02-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 35
19-02-06	Consultation Vision de l'habitation	19 h 50
19-02-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 30
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	• Printemps Saint-Sacrement avec la Société Historique de Québec	
	• Comité citoyens ruelles vertes	

	<ul style="list-style-type: none"> • Soirée-causerie citoyenne au Mot de Tasse • Réponse de la Ville de Québec sur le déneigement d'un tronçon de la piste cyclable (quelle suite ?) • Accueil des nouveaux occupants • Code de la rue • Pétition le Phare (lien FB) 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan d'action du conseil de quartier corrigé ➤ Rapport annuel ➤ AGA (conférence) 	
19-02-08	Trésorerie	21 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
19-02-09	Information et correspondance	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement 3e édition Ruelles vertes – 6 février La Korrigane • Journal de Québec • Consultation BAPE sur le réseau structurant • Fête d'hiver Saint-Sacrement, dimanche 24 février 2019 	
19-02-10	Divers	21 h 15
19-02-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

- 19-02-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 02.
- 19-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le point *Présentation de la Charte de la Compassion* est annulé, les élèves de l'Institut Saint-Joseph étant en congé aujourd'hui en raison des conditions climatiques.
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-02-03 Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2019**
SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 8 janvier 2019 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-02-04 Période du conseiller municipal**
M. Yvon Bussièrès signale qu'il n'y a pas eu de décision au conseil municipal du 4 février concernant la subvention de la fête d'hiver de Saint-Sacrement.

Pour le moment, M. Bussièrès se concentre sur la réactivation du dossier du Coteau Ste-Geneviève, dans ses aspects végétation et promenade. Il rappelle que les enveloppes budgétaires précédentes pour ce projet ont été abolies. De façon plus ciblée, il s'intéresse à l'arboretum de la Côte St-Sacrement qui a été mis en place par le Père Léas Sirard. La Ville ne dispose pas d'un inventaire des espèces aborigènes de cet arboretum. M. Bussièrès souhaiterait faire éventuellement une présentation plus scientifique de ce boisé au conseil de quartier afin que l'endroit soit mieux connu et mis en valeur. Les plans d'action de l'ensemble des PPU de la Ville ne sont pas encore connus. On ne sait donc pas ce qui est envisagé pour le Coteau Ste-Geneviève. Le plan d'action qui figurait en annexe du PPU Saint-Sacrement ne sera pas suivi comme tel. Parallèlement, d'autres projets devraient démarrer.

M^{me} Boulanger rappelle que la Ville a autorisé les potagers en cour avant. De plus, la Ville a lancé un appel à projets dans le cadre du *Programme de subvention pour l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés non municipales*. Ce projet ne relancera pas le projet de jardin communautaire à la

Cité Verte.

19-02-05 Première période de questions et commentaires du public

M. Martin Roy, résident de la rue Cardinal-Bégin, mentionne la mise en vente prochaine du grand terrain de Taxi Coop sur la rue Raymond-Casgrain, entre les rues Cardinal-Rouleau et Joffre. Il demande que le conseil reste vigilant et éventuellement fasse une intervention en amont à l'effet que le zonage soit respecté. Il rappelle que le zonage permet des constructions en rangée de 3 logements, d'une hauteur maximale de 8 mètres. Ce zonage résulte des pressions citoyennes faites en 2011 de concert avec le conseil de quartier de l'époque. Ce zonage a été maintenu dans le cadre du PPU Pôle Belvédère. M. Roy dépose l'extrait du PPU concernant cette propriété. M. Kevin Bouchard fait remarquer que le terrain est très bien situé et pourrait être d'intérêt public. M. Pierre Lefebvre, de la rue Cardinal-Rouleau, renchérit en mentionnant que le secteur a un potentiel élevé pour les jeunes familles.

M^{me} Pelletier mentionne que rien n'empêche le conseil de faire des représentations à l'effet de sensibiliser la Ville de Québec sur ce sujet. M. Bussièrès et M^{me} Marie-France Loiseau, du Conseil d'arrondissement pourraient être mis en copie de la lettre adressée à la Ville de Québec.

M^{me} Boulanger se propose d'écrire une lettre rappelant la mobilisation des citoyens concernant le zonage de ce secteur. Elle soumettra la lettre à M. Bouchard et M. Roy avant de la transmettre à la Ville.

RÉSOLUTION 19-CA-08

Concernant une communication à faire auprès de la Ville de Québec pour rappeler le respect du zonage actuel dans le secteur de la rue Raymond-Casgrain.

Attendu que les résidents du secteur de la rue Raymond-Casgrain ont obtenu un changement de zonage en 2011 à la suite de leur initiative citoyenne et d'une consultation publique;
Attendu que ce zonage a été maintenu dans le cadre du PPU Pôle Belvédère;
Attendu que Taxi-Coop a l'intention de se départir de sa propriété sise sur la rue Raymond-Casgrain et dont les caractéristiques de zonage sont identifiées au PPU Pôle Belvédère;
Attendu que cette propriété fera probablement l'objet d'un développement;

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de voir au respect du zonage actuel dans le secteur de la rue Raymond-Casgrain en général et en particulier dans le cadre du développement du terrain de Taxi-Coop. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-02-06 Consultation Vision de l'habitation

La Ville a invité le 28 février les conseils de quartiers à émettre leurs points de vue sur la Vision de l'habitation. Les questions portaient sur trois axes majeurs : Québec, ville attractive, ville inclusive et ville innovante. La dernière question portait sur les actions à mettre en action. Les principaux commentaires concernant chacun de ces sujets sont les suivants.

Quel est le principal enjeu de l'axe Québec, ville attractive pour le conseil de quartier?

- Importance de trouver un compromis acceptable afin de rendre le quartier attractif pour les familles (rétention et attraction);
- Préservation d'un milieu de qualité;
- Densification urbaine douce avec un souci environnemental et un gabarit à échelle humaine qui respecte et s'agence bien avec le cadre bâti du quartier;
- Maintenir la vocation résidentielle du quartier;
- Éviter, ralentir et mieux encadrer la circulation de transit dans le quartier;
- Privilégier la vocation résidentielle avec des habitations unifamiliales qui sont une des

- caractéristiques du quartier;
- Axe Marguerite-Bourgeois à commercialiser;
- Aménagement approprié pour les piétons et les cyclistes;
- Accroître la perméabilité du quartier dans les portions difficiles d'accès et naturellement utilisées, pour favoriser les déplacements actifs;
- Ajouter des espaces verts, des liens piétons, du mobilier urbain pour rendre l'expérience de marche agréable pour tous (accessibilité universelle);
- Penser que Québec est une ville nordique, donc prévoir les aménagements en conséquence (mobilier urbain, trottoirs, pistes cyclables...);
- Aspect patrimonial : rendre concordants les politiques entre la protection des résidences et la protection de leur environnement adjacent pour préserver une vue d'ensemble harmonieuse.

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la Ville plus attractive, plus attrayante ?

- Politique qui favorise le patrimoine du quartier. L'aspect patrimonial est important à préserver que ce soit dans la construction, la restauration ou la rénovation du bâti existant.
- Importance de penser le patrimoine dans son ensemble et pas seulement pour une petite maison individuelle. Ce qui a peu de valeur seule prend un sens différent si on l'inclut dans un ensemble plus vaste.
- Compléter la trame commerciale de Marguerite-Bourgeois/Chemin Sainte-Foy. Faire des halles avec des commerces de proximité non présents actuellement dans le quartier. Création un lieu convivial pour les résidents, une place publique. Sinon, les résidents du quartier vont ailleurs faire leurs achats.

Quel est le principal enjeu de l'axe Québec, Ville inclusive pour le conseil de quartier?

- Attention à la gentrification : il faut une densité qui favorise la mixité dans le quartier;
- Mise en garde contre la spéculation foncière qui nuit à la mixité sociale du quartier;
- La densification actuelle favorise surtout les retraités qui ont des revenus supérieurs à la moyenne. Il faut aussi des logements abordables pour les retraités qui ont des revenus moyens;
- Enjeu de densification douce pour attirer les jeunes familles;
- Densification par les maisons bigénérationnelles;
- Condominiums abordables avec plusieurs chambres (2-3-4) pour les familles ayant avec plusieurs enfants;
- Logements abordables.

Quel est le principal enjeu de l'axe Québec, Ville innovante pour le conseil de quartier?

- Développement durable.
- Adaptation aux changements climatiques.
- Ville nordique. Concevoir la ville en fonction du climat. Y vivre et en profiter toute l'année. Pas juste du point de vue touristique, mais du point de vue des citoyens également.
- Que les gens demeurent dans leur quartier, peu importe leur niveau de revenus.
- Maintien à domicile le plus longtemps possible grâce aux nouvelles technologies.

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour rendre la Ville plus innovante?

- Vision globale que la Ville est sensible à la transmission patrimoniale dans la famille : à valoriser et faciliter la transmission du patrimoine de génération en génération;
- Autre option de vente : bigénérationnelle pour permettre aux enfants de rester dans leur quartier d'enfance (fiducies foncières)/amélioration de la qualité de vie;

- Le résidentiel devient un allié à la densification du milieu de la ville et un signal valorisant pour y attirer les familles;
- Jardins sur les toits;
- Gestion des eaux pluies;
- Déminéralisation du quartier;
- Ville nordique : prévoir trottoirs chauffants et utiliser les nouvelles technologies/concevoir des pistes cyclables qui pourront être praticables en hiver/service de base impeccable offert aux citoyens mêmes en hiver;
- Cité-Verte : cadre bâti modèle de développement durable;
- Quartier de demain qui permet la mobilité du 4e âge et surtout le maintien à domicile / réfléchir le bâti de demain dans cette optique de cette population vieillissante qui s'en vient
- Quartier de demain qui tient en compte l'adaptation aux changements climatiques;
- Diversifier les revenus de la ville pour diminuer la pression sur les taxes foncières; trouver d'autres sources de revenus que les taxes.
- Soutien de la Ville avec des crédits ou autres subventions pour faciliter la transition énergétique vers d'autres formes d'énergie qui favorisent la qualité de l'air (retirer graduellement les systèmes de chauffage traditionnels au bois ou à l'huile par des technologies innovantes (géothermie-éolien-solaire);
- Verdissement par les toits verts et les jardins de toutes sortes pour lutter contre les îlots de chaleurs. Augmenter la canopée;
- Efficacité énergétique des bâtiments grâce aux rénovations et à des subventions pour y arriver. Diminuer les sources de bruit (pollution sonore) généré par les équipements extérieurs (thermo pompe, échangeur d'air...)
- Diminuer la pollution créée par les foyers intérieurs en hiver et par les feux extérieurs en été, y compris les BBQ.

Si vous étiez maire, quelle action mettriez-vous de l'avant dans le cadre de la Vision de l'habitation de la ville de Québec ?

- Diversifier les sources de revenus de la ville pour éviter les constructions de tour d'habitations-dortoirs;
- Réflexion sur le transfert du patrimoine qui réside dans l'attraction, la rétention et le transfert du patrimoine;
- Adapter le cadre bâti et l'aménagement du territoire aux changements climatiques;
- S'assurer de la qualité de l'air.

19-02-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**

- *Printemps Saint-Sacrement avec la Société Historique de Québec*

M. Laurent Aubin a participé à une réunion le 30 janvier dernier sur les contributions à la revue Québecensia publiée par la Société historique de Québec qui portera sur le quartier Saint-Sacrement. Il rédigera lui-même un historique du quartier. Les autres textes porteront sur l'église Saint-Sacrement. Plusieurs réflexions sont en cours concernant le projet Initiative en regard du printemps Saint-Sacrement. M. Aubin fera un suivi au conseil de quartier à ce sujet.

Le contenu de la conférence prévue à la prochaine assemblée générale reste à déterminer. Toutefois l'annonce de la conférence devra se faire la semaine prochaine en même temps que l'annonce de la tenue de l'assemblée.

M. Alex Tremblay-Lamarche, président du conseil d'administration de la Société historique de Québec, a différentes propositions à faire à ce sujet. Il faudrait toutefois disposer d'un petit budget pour le cachet d'un professionnel conférencier. M^{me} Boulanger mentionne qu'un projet d'initiative de 150\$ pourrait être demandé à cet effet. Madame Boulanger suggère qu'il pourrait également s'agir d'une table ronde avec deux ou trois invités concernant le patrimoine. M. Bouchard remarque que cette proposition de table ronde est moins intéressante dans le contexte d'une assemblée générale annuelle. Une conférence est plus appropriée. M. Aubin est chargé de poursuivre la discussion avec M. Tremblay-Lamarche et faire une proposition au conseil de quartier le plus rapidement possible pour la conférence de l'A.G.A.

- *Comité citoyens ruelles vertes*

M. Bouchard nous informe que la réunion n'a pas eu lieu comme prévu. Elle devrait avoir lieu prochainement. À suivre.

- *Soirée-causerie citoyenne au Mot de Tasse*

La causerie citoyenne en parallèle du projet de l'École d'hiver de l'institut du Nouveau Monde aura lieu le 15 février prochain à la Librairie-Café Mot de tasse à 19 h. L'entrée est libre et tous sont invités. Les conférenciers retenus sont M^{me} Geneviève Cloutier de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional et M^{me} Ariane Godbout, coordonnatrice du Forum étudiant.

- *Réponse de la Ville de Québec sur le déneigement d'un tronçon de la piste cyclable (quelle suite ?)*

La Ville de Québec a fait parvenir un courriel au Conseil de quartier mentionnant les raisons pour lesquelles le déneigement du tronçon de la piste cyclable près de la rue de Vimy ne peut être effectué.

M^{me} Boulanger suggère de demander à la Ville de Québec de réaménager ce tronçon afin de permettre le déneigement dès cet l'hiver.

RÉSOLUTION 19-CA-09

Concernant une demande de réaménagement de la portion de la piste cyclable du corridor Père-Marquette entre la rue Hélène-Boulé et l'avenue de Vimy afin qu'elle puisse être déneigé et accessible en toute saison

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de réaménager la portion de la piste cyclable du corridor Père-Marquette entre la rue Hélène-Boulé et l'avenue de Vimy, afin d'en permettre le déneigement dès l'hiver 2019-20. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- *Accueil des nouveaux occupants*

M^{me} Boulanger mentionne que la réunion n'a pu avoir lieu faute de disponibilité. À suivre.

- *Code de la rue*

M^{me} Boulanger en est encore à planifier une réunion des gens intéressés parmi les conseils de quartier.

- *Pétition le Phare (lien Facebook)*

L'information a été mise sur la page Facebook et une cinquantaine de personnes ont réagi.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier corrigé**

Étant donné que M. Kevin Bouchard, M^{me} Sylvie Fournier et M. Bonaventure Mukinzi, Laurent

Aubin ont fait part qu'ils n'étaient plus disponibles pour siéger sur le conseil d'administration, M^{me} Boulanger mettra à jour le plan d'action après la formation du nouveau conseil d'administration.

➤ **Rapport annuel**

M^{me} Boulanger en est encore à rédiger le document.

➤ **AGA (conférence)**

M. Aubin est chargé de poursuivre la discussion avec M. Tremblay-Lamarche et de faire une proposition au conseil de quartier d'ici la semaine prochaine.

19-02-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-10

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 février 2019

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 février 2019 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 19-CA-11

Concernant l'achat d'une publicité dans la revue Québecensia de la Société Historique de Québec

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'acheter de la publicité pour un montant de 100 \$ dans la revue Québecensia auprès de la Société Historique de Québec. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Yvon Bussièrès profite de l'occasion pour acheter également de la publicité dans la revue.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Aucun chiffre n'est déposé. Le budget de fonctionnement accordé par la Ville de Québec a été encaissé.

19-02-09 Information et correspondance

- *Lancement 3e édition Ruelles vertes – 6 février La Korrigan*
M^{me} Boulanger a transmis l'information aux autres membres. Elle ne pourra cependant pas y être en raison d'un conflit d'horaire. M. Aubin sera présent.
- *Journal de Québec*
M^{me} Boulanger a consulté les membres pour savoir quelle rue avait besoin d'amour dans le quartier.
- *Consultation BAPE sur le réseau structurant*
Étant donné que le comité de mobilité durable avait déposé un mémoire, Madame Boulanger invite les membres du comité à suivre les informations et les consultations du BAPE.
- *Fête d'hiver Saint-Sacrement, dimanche 24 février 2019*
M^{me} Boulanger a été contactée pour savoir si le conseil désire tenir un kiosque lors de la fête d'hiver. L'offre est déclinée faute de disponibilités.

Divers

M^{me} Anne-Sophie Desprez, secrétaire du conseil de quartier Montcalm, remplacera M. Maxime Renaud-Gravel comme assistante de M. Bussièrès. M^{me} Henriette Ndour s'occupera pour sa part de budget et de comptabilité.

À la demande de M. Hivert concernant le compte de taxes, M. Bussières précise que l'évaluation a été modifiée de nouveau de façon à donner plus de valeur au bâtiment, entraînant ainsi une hausse substantielle pour certains résidents.

Finalement, M^{me} Boulanger mentionne que la prochaine rencontre de la table Environnement des conseils de quartier aura lieu le 25 février prochain, et que la consultation sur la Vision de l'habitation aura lieu le 28 février.

19-02-10 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 05. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Vice-présidente

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 mars à 19 h, au Collège Saint-Stanislas, 1605, Chemin Ste-Foy, salle 6.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M. Laurent Aubin Trésorier	
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Étienne Hivert Administrateur	
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-03-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 5 février 2019	19 h 05
19-03-04	Période du conseiller municipal	19 h 10
19-03-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 25
19-03-06	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	• Printemps Saint-Sacrement avec la Société Historique de Québec	
	• Comité citoyens ruelles vertes	
	• Soirée-causerie citoyenne au Mot de Tasse	
	• Résolutions de la rencontre de février (Rue Raymond Casgrain, Piste cyclable).	
	➤ Postes à combler au conseil de quartier	

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel ➤ AGA Conférence de M. Lebel. Demande de subvention ➤ Information sur la Table Environnement des Conseils de quartier (25 février) ➤ Information sur la consultation avec Lokia (Résidence des pères du Très Saint-Sacrement) ➤ Information sur la rencontre Vision Habitation (28 février) 	
19-03-07	Trésorerie	20 h 40
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ États financiers 2018 ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
19-03-08	Information et correspondance	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de consultation Groupe Lokia 	
19-03-09	Divers	21 h 05
19-03-10	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

- 19-03-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum.
- 19-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Quelques modifications sont apportées au point *Suivi des dossiers et projets en cours*.
SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-03-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 5 février 2019**
M^{me} Boulanger soumet le libellé final des résolutions 19-CA-08 et 19-CA-09. Au point 19-02-07, retirer le parc Saint-Sacrement parmi les textes à être produits.
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 février 2019 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-03-04 Période du conseiller municipal**
M. Yvon Bussièrès revient sur les deux résolutions mentionnées plus tôt. Concernant la rue Raymond-Casgrain, le secteur fait partie du PPU Pôle Belvédère de sorte que les demandes de modification ne sont pas soumises au processus référendaire, sauf si elles concernent le zonage, auquel cas, la demande devra être soumise au conseil municipal.

Concernant le corridor cyclable, M. Bussièrès rappelle qu'il a déjà fait une demande de déneigement à la Ville mais elle a été refusée. L'infrastructure doit être modifiée pour être adaptée à la machinerie. De plus, il faudra une entente avec les propriétaires de cette portion de la piste cyclable puisque le terrain n'appartient pas à la Ville. Il faut donc s'attendre à ce que la nouvelle demande de réaménagement prenne un certain délai. La demande a le mérite d'être claire et de mettre de la pression.

Au conseil municipal du 4 mars, il y a eu adoption du [Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions relativement à l'acquisition d'un immeuble détérioré](#) (R.V.Q. 2701). Ce règlement prévoit que la Ville de Québec peut acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tout immeuble vacant ou vétuste et à risque pour la sécurité des personnes pour lequel les travaux exigés dans un avis de détérioration n'ont pas été effectués. M. Bussièrès a demandé si ce règlement s'appliquait à tout type de bâtiment y incluant les églises. La question est restée sans réponse pour le moment. Par ailleurs, un budget de fonctionnement triennal de près de 900 000\$ a été adopté en vertu

du [Règlement sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier municipal](#) (R.V.Q. 2751). On peut donc s'attendre à des interventions intéressantes en matière de transport, de l'amélioration de la sécurité routière et des corridors cyclables au cours des trois prochaines années. C'est à suivre.

Il y a eu le 27 février par le Groupe Lokia une présentation du projet relatif à la Résidence des pères du Très Saint-Sacrement. M. Bussièrès rappelle que le projet fait partie du PPU Pôle Belvédère et qu'en conséquence, il ne fera pas l'objet de processus référendaire. Les enjeux concernent les fonctions, les gabarits et les hauteurs du bâtiment.

Concernant le déneigement, trois nouveaux dépotoirs à neige ont été ouverts. Le budget de 45 millions est dépassé. Il y aura éventuellement des consultations sur le sujet.

Concernant le rapport déposé récemment sur la qualité de l'air, il ressort que l'espérance de vie est meilleure dans la haute ville que dans la basse ville. On rapporte en effet un écart dans l'espérance de vie de 9 ans en faveur de la haute ville. Les poêles à bois non conformes mais surtout l'augmentation de la circulation automobile affectent la qualité de l'air. Dans la haute ville, les vents favorisent la circulation de l'air contrairement à ce qui se passe en basse ville. M. Donald Charest remarque qu'il n'est pas fait mention de l'incinérateur, une source majeure de pollution dans la basse ville. M. Bussièrès rappelle qu'il y a un rapport spécifique sur l'incinérateur.

Changement de sujet, une résidente du quartier Montcalm a présenté un projet de compostage qu'elle voudrait voir réaliser dans le secteur de la rue Père Marquette. Il faut au moins 48 personnes pour aller de l'avant. M. Bussièrès mentionne qu'il serait intéressant de voir un tel site dans Saint-Sacrement. M^{me} Marie-Christine Boulanger rappelle qu'il y a un volet compostage dans le projet Mange-Gardiens que les Amis de la terre souhaitent réaliser dans Saint-Sacrement. Ils sont toutefois encore en attente de la réponse du Ministère de l'agriculture quant à l'octroi d'une subvention à cet effet.

Le Centre des Loisirs Saint-Sacrement examine, quant à lui, en collaboration avec le Cegep Garneau, la possibilité d'aménager des jardins communautaires partagés sur les terrains situés en façade du Cegep.

M. Bussièrès mentionne que la question se pose de savoir si un citoyen corporatif peut aménager un potager comme peuvent le faire les citoyens en vertu du nouveau règlement à cet effet. Chose certaine, il y aura multiplication des aires de compostage d'autant plus que la Ville subventionne de tels projets. M^{me} Boulanger rappelle que l'Institut St-Joseph a déjà manifesté de l'intérêt pour initier les enfants au jardinage communautaire.

Finalement, M. Bussièrès mentionne qu'il a fait une intervention à la suite de l'émission Second Regard du 3 mars dernier qui portait sur la petite ville française de Grande-Synthe, 23 500 habitants. Cette ville a en effet mis de l'avant différentes initiatives et programmes basés sur l'égalité sociale, l'engagement et l'action culturelle et humanitaire afin d'offrir davantage d'opportunités aux personnes démunies et immigrantes (gratuité du transport par autobus, université populaire, jardins communautaires, réduction de l'éclairage la nuit). M. Bussièrès souhaiterait que l'approche déteigne sur la Ville de Québec.

M^{me} Boulanger s'interroge sur la politique de participation publique qui était attendue en janvier mais qui n'a pas été déposée. M. Bussièrès fait partie du comité de révision mais il n'a pas reçu la version finale. Il s'attend à être consulté prochainement mais aucune date n'a été avancée.

19-03-05 Première période de questions et commentaires du public

M. Donald Charest demande si M. Bussièrès a eu des commentaires sur les récents comptes de taxe. Quelques propriétés ont été dévaluées mais d'autres ont connu une hausse importante, allant jusqu'à 12 et même 15%. Les développements majeurs survenus ces dernières années dans le quartier ont eu

un impact sur l'évaluation des propriétés résidentielles. Les propriétaires ont la possibilité de déposer une plainte.

19-03-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal

- Printemps Saint-Sacrement avec la Société Historique de Québec (concours de photos) Il y aura lancement de la revue *Québecensia* le 23 mai prochain à la librairie Le Mot de tasse. Une rencontre de coordination des activités est prévue jeudi le 14 mars. Le lancement du Printemps St-Sacrement se fera le 2 avril lors de l'A.G.A. par M. Tremblay en introduction de la conférence de M. Lebel. Une conférence de presse devrait avoir lieu autour du 21 mai. Des publications sont attendues dans *Le Soleil*, *MonMontcalm* et dans le *Fil de l'événement* de l'Université Laval.
- Comité citoyens ruelles vertes M. Kevin Bouchard n'a pu être présent ce soir. Mais une visite des commerçants avec un ou deux riverains devrait avoir lieu avant l'assemblée générale du 2 avril. M. Bussièrès demande que M^{me} Anne-Sophie Desprez soit informée des prochaines rencontres du comité.
- Soirée-causerie citoyenne au Mot de Tasse. La soirée a eu lieu le 15 février avec deux conférencières exceptionnelles. Mais comme il y a eu tempête de neige et arrêt du transport en commun, seule une dizaine de personnes ont assisté à la soirée. Les conférences et les interventions des participants étaient très intéressantes. À refaire.
- Résolutions de la rencontre de février (Rue Raymond Casgrain, Piste cyclable). M^{me} Boulanger a préparé une lettre pour acheminer à la Ville de Québec et les résolutions 19-CA-08 et 19-CA-09 adoptées précédemment.

➤ **Postes à combler au conseil de quartier** : M^{me} Boulanger fera un texte pour déposer sur le FB du conseil afin de donner l'information relative aux postes à combler au conseil de quartier. Elle demande aux membres du conseil de solliciter les personnes qui pourraient être éventuellement intéressées à poser leur candidature.

➤ **Rapport annuel** : M^{me} Boulanger a revu la mise en page et fait parvenir le projet de rapport annuel aux membres. La structure du rapport a été modifiée pour tenir compte du plan d'action. M^{me} Boulanger a également reporté les résolutions qui touchent le quartier et ses citoyens. Les commentaires sur le rapport annuel sont attendus avant le 15 mars.

➤ **AGA Conférence de M. Lebel. Demande de subvention**

M^{me} Boulanger a contacté M. Jean-Claude Lebel qui a accepté de faire une conférence sur l'histoire du quartier Saint-Sacrement lors de l'assemblée annuelle. Une demande de subvention est faite auprès de la Ville.

RÉSOLUTION 19-CA-12

Concernant une demande de subvention de 150 \$ à la Ville de Québec pour défrayer les coûts d'une conférence dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle

Le conseil de quartier Saint Sacrement demande à la ville de Québec de le soutenir dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle pour le paiement d'un conférencier. Le choix du conférencier a été fait en fonction d'un partenariat amorcé avec la Société Historique de Québec (SHQ) en janvier 2019. M. Jean-Claude Lebel a développé une expertise reconnue concernant l'histoire du quartier Saint-Sacrement.

Attendu que la SHQ a décidé, en début d'année, de consacrer le numéro du printemps de la revue *Québecensia* exclusivement à l'histoire du quartier Saint-Sacrement et de créer, autour de ce lancement, l'événement « Le Printemps Saint-Sacrement ».

Attendu que le conseil souhaite profiter de cette occasion pour lancer l'événement en informant les citoyens des activités à venir pendant les mois de mai et juin et d'amorcer cette collaboration par une conférence sur l'histoire du quartier.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de réserver le montant de 150 \$, dans le cadre des projets d'initiatives, pour la réalisation du projet de conférence « Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on le croit » par M. Jean-Marie Lebel, historien, lors de l'assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Information sur la Table Environnement des Conseils de quartier**

M^{me} Boulanger et M. Dechamplain ont assisté à la deuxième rencontre qui s'est tenue le 25 février. Le mode de fonctionnement, la mission et les enjeux ont été clarifiés dans un document. Cinq grands thèmes ont été retenus : 1. Gestion des matières résiduelles; 2. Verdissement et flore urbaine; 3. Protection des milieux d'exception; 4. Qualité de l'air; 5. Mobilité sauf l'aspect sécuritaire. Des comités ont été créés. M. Dechamplain est membre du comité sur la qualité de l'air et M^{me} Boulanger, du comité sur le verdissement et du comité sur les autres formes de pollution (dont la pollution lumineuse et sonore).

L'objectif des comités est de faire un travail de recherche de base, des propositions et éventuellement des mémoires que la table ou les conseils de quartier pourront utiliser selon les besoins et les intérêts. Une page Facebook sera créée pour rendre compte des activités des comités.

La table a fait une demande pour appuyer le Conseil de quartier de Maizerets dans sa résolution à l'effet que le projet d'usine de biométhanisation soit soumis au bureau d'audiences publiques. M^{me} Boulanger fera parvenir la documentation et la résolution dès qu'elle les recevra. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée du conseil de quartier. La table a également fait part d'une résolution du conseil de quartier de Vanier concernant les feux de foyer extérieurs en été. M^{me} Boulanger revient sur le sujet en avril.

➤ **Information sur la consultation avec Lokia**

Le Groupe Lokia a fait une présentation du projet sur la Résidence des pères du Très Saint-Sacrement à laquelle M^{me} Boulanger, M. Aubin et M. Dechamplain ont participé. Il y avait une cinquantaine de personnes présentes dont des résidents du quartier, des locataires de la résidence et des membres d'autres communautés religieuses. Le Groupe Lokia est spécialisé dans la conversion de bâtiments religieux. Le sujet de logement abordable est revenu plusieurs fois. Le projet semble très intéressant et très respectueux de l'environnement. Le projet s'inscrit dans le PPU Pôle Belvédère et n'est donc pas soumis au processus référendaire quant aux choix qui seront retenus dans le projet final.

➤ **Information sur la rencontre Vision Habitation (28 février)**

La rencontre de la Ville de Québec sur la Vision Habitation a eu lieu le 28 février. Les points de vue émis lors de la dernière assemblée générale ont été transmis. M^{me} Boulanger revient sur le fait qu'il manque dans la ville de logements abordables pour les classes moyennes. Une discussion s'ensuit sur ce qu'on appelle le logement abordable, le logement social et le logement coopératif.

19-03-07 Trésorerie

- **États financiers 2018** : M. Aubin va faire parvenir les états financiers à M^{me} Boulanger pour qu'ils soient intégrés au rapport annuel.

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-14

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 mars 2019

SUR PROPOSITION DE M. Kpeto Koumedzina, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 mars 2019 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser** : La dépense relative au soutien à la publication dans la revue Québecensia de la Société historique de Québec a été adoptée lors de la précédente assemblée du conseil (19-CA-11). La présente autorisation concerne le projet Initiatives.

RÉSOLUTION 19-CA-15

Concernant le paiement de la Société Historique de Québec pour des publications dans le cadre du projet Initiatives

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 1 000\$ à la Société Historique de Québec pour des publications dans le cadre du projet Initiatives. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire** : Les informations seront présentées dans les états financiers lors de la prochaine assemblée générale.

19-03-08 **Information et correspondance** : Demande de consultation Groupe Lokia (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)

19-03-09 **Divers**

- M. Yvon Bussièrès mentionne un sujet qui a été soulevé au conseil municipal par un groupe de citoyens de Saint-Malo relativement à la vitesse excessive sur la rue Raoul-Jobin. La problématique de vitesse excessive est commune à plusieurs quartiers, notamment à proximité des écoles.
- La prochaine assemblée du conseil de quartier aura lieu 15 minutes avant l'assemblée générale du 2 avril. Le quorum est requis pour adopter le rapport annuel et les états financiers préalablement à l'assemblée générale.

19-03-10 **Levée de l'assemblée**

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Laurent Aubin
Trésorier

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 2 avril à 18 h 30, à l'École Saint-Sacrement, au 1430, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M. Laurent Aubin Trésorier	
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Étienne Hivert Administrateur	
M. Kevin Bouchard	Administrateur

ABSENCES :

M. Kpeto Koumedzina	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

AUTRE PRÉSENCE :

M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
---------------------------------	-------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

19-04-01	Ouverture de l'assemblée	18 h 30
19-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 31
19-04-03	Adoption du procès-verbal du 5 mars 2019	18 h 32
19-04-04	Période du conseiller municipal	18 h 33
19-04-05	Période de questions et commentaires du public	18 h 43
19-04-06	Fonctionnement du conseil de quartier	18 h 53
	➤ Adoption du rapport annuel 2018	
	➤ Adoption des États financiers 2018	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
19-04-07	Divers	18 h 54
	➤ Demande de citoyens concernant une ruelle	
	➤ Blogue Saint-Sacrement illustré et Facebook du conseil de quartier	
	➤ Printemps Saint-Sacrement	
	➤ Transition et transfert des dossiers	
	➤ Place éphémère	
19-04-08	Levée de l'assemblée	18 h 55

Procès-verbal

- 19-04-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 18 h 30.
- 19-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-04-03 Adoption du procès-verbal du 5 mars 2019**
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 mars 2019 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-04-04 Période du conseiller municipal**
M. Yvon Bussièrès prendra la parole lors de l'assemblée générale qui suit la présente réunion.
- 19-04-05 Période de questions et commentaires du public**
Aucune question ni commentaire.
- 19-04-06 Fonctionnement du conseil de quartier**
- **Adoption du rapport annuel 2018**
- RÉSOLUTION 19-CA-16**
Concernant l'adoption du rapport annuel 2018 du conseil de quartier Saint-Sacrement
SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel de l'année 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- **Adoption des États financiers 2018**
- RÉSOLUTION 19-CA-17**
Concernant l'adoption des états financiers de l'année 2018 du conseil de quartier Saint-Sacrement
SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter les états financiers de l'année 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- **Paiement de la secrétaire de rédaction**
Le paiement des frais de secrétariat de la présente assemblée sera inclus dans les frais de secrétariat de l'assemblée générale du 2 avril.
 - **Autres dépenses et paiements à autoriser**
- RÉSOLUTION 19-CA-18**
Concernant le paiement des frais de logistique encourus par la Société Historique de Québec pour la tenue de l'événement Printemps Saint-Sacrement
- Attendu que l'événement *Printemps Saint-Sacrement* qui se tiendra du 2 avril à la fin juin 2019 est organisé par le Conseil de quartier de Saint-Sacrement et la Société historique de Québec;
 - Attendu que cet événement vise à faire connaître aux citoyens l'histoire et le patrimoine du quartier et que les contenus seront versés dans le blogue *Saint-Sacrement Illustré* (articles et la majorité des contenus des conférences);
 - Attendu que plusieurs événements sont organisés dans le quartier et engendrent des frais liés à la logistique, à l'organisation et à faire connaître les activités offertes;
 - Attendu que la Société historique de Québec est responsable de la mise en œuvre du volet logistique,

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de payer la somme de 400 \$ à la Société historique de Québec comme mesure de compensation pour les dépenses effectuées concernant la logistique (location de lieux pour les conférences, transport et location de matériel, et autres frais associés). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 19-CA-19

Concernant le paiement du conférencier invité lors de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2019

Attendu que la ville de Québec a accepté, à sa séance du 27 mars, la demande de budget d'initiative de 150 \$ (CE-2019-0556) pour défrayer la conférence de M. Jean-Marie Lebel, *Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on ne le croit* lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de payer la somme de 150 \$ à M. Jean-Marie Lebel, historien, pour la conférence donnée lors de l'assemblée générale du 2 avril 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-04-07

Divers

➤ **Demande de citoyens concernant une ruelle**

M. Kevin Bouchard a planifié une rencontre pour le 15 avril prochain avec les riverains de la ruelle sise entre la rue Frontenac et le Chemin Ste-Foy afin de déterminer un plan d'action. Éventuellement une personne siégeant au conseil devrait prendre en charge le dossier.

➤ **Blogue Saint-Sacrement illustré et Facebook du conseil de quartier**

M. Laurent Aubin accepte de s'occuper du Blogue et de la page Facebook lié au Blogue. Marie-Christine Boulanger et Laurent Aubin continueront d'alimenter la page Facebook du conseil de quartier dans les prochains mois en attendant qu'il y ait une relève lors de la formation du prochain conseil.

➤ **Printemps Saint-Sacrement**

M^{me} Marie-Christine Boulanger et M. Laurent Aubin vont poursuivre les activités du conseil reliées à l'événement *Printemps Saint-Sacrement* jusqu'au 13 juin.

➤ **Transition et transfert des dossiers**

Pour faciliter la transition avec les nouveaux élus, M^{me} Boulanger demeure disponible jusqu'en juin et éventuellement jusqu'en septembre pour les accompagner.

➤ **Place éphémère**

Pour faire suite aux interrogations de M. Hivert, M^{me} Boulanger rappelle que la problématique est toujours la même concernant une éventuelle place éphémère à l'angle du Chemin Ste-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeois : aucun argent n'est disponible et aucune subvention ne peut être obtenue de la Ville parce que celle-ci n'est pas propriétaire du lieu. Si un projet doit être fait, il faut qu'il soit l'initiative de citoyens ou d'entreprises. Ce terrain appartient à la Pétrolière Impériale. Pour ce qui est de l'état du terrain, il faut se référer aux informations concernant la décontamination du site qu'on peut trouver sur le site du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

19-04-08

Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 18 h 55. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

M. Laurent Aubin
Trésorier

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2019 (AGA) du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 2 avril 2019, à 19 h, au 1430, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres sortants avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Laurent Aubin	Trésorier
M. Étienne Hivert	Administrateur
M. Kevin Bouchard	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES

Membres sortants

M. Kpeto Koumedzina	Administrateur
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M. Jean-Marie Lebel	Historien, conférencier invité
M. Alex Tremblay-Lamarche	Président, Société historique de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 52 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
19-AGA-03	Élections	19 h 10
	➤ Informations relatives au déroulement des élections	
	➤ Appel de candidatures	
	➤ Présentation des candidats	
	➤ Scrutin	
19-AGA-04	Lancement de la programmation <i>Printemps Saint-Sacrement</i> par M. Alex Tremblay-Lamarche, président de la Société historique de Québec et conférence de M. Jean-Marie Lebel, historien: « Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on le croit »	19 h 15

19-AGA-05	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 avril 2018 et de la première assemblée spéciale	20 h 15
19-AGA-06	Rapport annuel et états financiers 2018	20 h 20
	➤ Présentation du rapport annuel	
	➤ Présentation des états financiers	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Frais de secrétariat et d'AGA	
19-AGA-07	Période d'information du conseiller municipal	20 h 45
19-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 00
19-AGA-09	Divers	21 h 15
19-AGA-10	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

- 19-AGA-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à toutes et tous et présente ses excuses aux premiers arrivés pour le retard à l'accès de la salle.
- 19-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M. Alex-Tremblay-Lamarche, DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-AGA-03 Élections**
- **Informations relatives au déroulement des élections**
M^{me} Boulanger mentionne que tous les postes au conseil sont à combler. Aucun des membres actuels ne désirent poursuivre leurs activités au sein du conseil d'administration à l'exception de M. Étienne Hivert. M^{me} Boulanger cède la parole à la présidente d'élection, M^{me} Anne Pelletier.
- M^{me} Pelletier se présente et décrit brièvement ce qu'est un conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont dévolus, notamment lors de consultations publiques menées par le Ville de Québec. Le rôle du conseil est alors de rédiger des mémoires ou de donner son avis. Le conseil peut également poursuivre toutes autres activités intéressant le quartier. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés par le conseil lui-même.
- M^{me} Pelletier ouvre la période d'élection. Il y a présentement huit postes échus soit quatre postes pour les femmes et quatre postes pour les hommes. Le minimum de membre requis est toutefois de cinq, ce qui correspond au quorum. Les mandats sont d'un an ou de deux de manière à assurer une relève au sein du conseil. Pour se présenter, les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents du quartier. M^{me} Pelletier remercie les membres sortants pour leur implication.
- **Premier appel de candidatures – administratrices**
M^{me} Pelletier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler pour les femmes. Aucune personne ne se présente et aucune candidature n'a été soumise par la poste ou par courriel.
- **Deuxième appel de candidatures – administratrices**
Aucune personne ne se présente.
- **Premier appel de candidatures – administrateurs**
M^{me} Pelletier procède à l'appel. M. Étienne Hivert a soumis sa candidature laquelle a été vérifiée et est conforme.
- **Deuxième appel de candidatures – administrateurs**
Une autre personne se montre intéressée soit M. Francis Gauthier.

➤ **Report des élections**

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre minimum requis, en vertu du [Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#), M^{me} Pelletier annule l'élection. Elle en fait rapport, séance tenante, à l'assemblée des membres et en fera rapport au comité exécutif, tel que prévu à l'article 58 du règlement.

En vertu de l'article 59, l'assemblée des membres fixe au 4 juin prochain la tenue d'une assemblée générale d'élection et mandate M^{me} Pelletier pour convoquer ladite assemblée selon les procédures habituelles.

M^{me} Pelletier remet la parole à M^{me} Boulanger afin que la présente assemblée se poursuive selon l'ordre du jour adopté précédemment.

M^{me} Boulanger rappelle l'importance pour les résidents du quartier de maintenir le conseil de quartier et d'en élire les administrateurs afin que le conseil d'administration puisse prendre des décisions. Elle réitère également la disponibilité des membres sortants pour initier les nouveaux élus aux dossiers et tâches du conseil d'administration.

19-AGA-04

Lancement de la programmation *Printemps Saint-Sacrement* par M. Alex Tremblay-Lamarche, président de la Société historique de Québec (SHQ) et conférence de M. Jean-Marie Lebel, historien: « Saint-Sacrement, une bien plus longue histoire qu'on le croit »

M^{me} Boulanger invite M. Alex Tremblay-Lamarche à faire le lancement de la programmation de l'activité *Printemps Saint-Sacrement*. M. Tremblay-Lamarche est président de la Société historique de Québec, résidant du quartier Saint-Sacrement et coordonnateur de l'activité *Printemps Saint-Sacrement*.

M. Tremblay-Lamarche rappelle que la Société historique de Québec est préoccupée par l'avenir de l'église Saint-Sacrement et qu'elle a souscrit à l'idée émise par M. Lebel, membre administrateur de la Société, de tenir une activité *Printemps Saint-Sacrement*. Il a le plaisir, ce soir, de lancer la programmation et d'inviter M. Lebel à démarrer l'événement par une conférence relatant les principaux moments de l'histoire de quartier Saint-Sacrement. La programmation est disponible sur la page Facebook du Conseil de quartier.

Printemps Saint-Sacrement – liste des activités 2 avril au 16 juin 2019	
2 avril	Conférence de M. Jean-Marie Lebel, historien, sur l'histoire du quartier Saint-Sacrement
7 au 16 juin	Billet hebdomadaire concernant le quartier sur la page Facebook de la SHQ
24 avril	Conférence de M. Laurent Aubin, aménagiste-géographe, sur le patrimoine urbain du quartier
4 mai	Circuit historique commenté par M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal
5 mai	Photoreportage de la SHQ sur l'histoire du quartier dans le Journal de Québec (version numérique)
14 mai	Conférence mensuelle de la SHQ avec MM. Jean-Marie Lebel, Martin Dubois et Yvon Bussièrès
23 mai	Numéro spécial de la revue <i>Québecensia</i> portant sur le quartier
27 mai	Exposition <i>Visages de Saint-Sacrement</i> par le Réseau québécois des villes et villages en santé, Loisirs Saint-Sacrement et les Retraités Flyés.
13 juin	Conférence de clôture

M. Jean-Marie Lebel, conférencier invité, remercie M. Tremblay-Lamarche ainsi que les membres du

conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Sacrement pour leur invitation et pour leur implication au sein du quartier.

M. Lebel rappelle que le sort de l'église Saint-Sacrement est très incertain et qu'il a une proposition à formuler à ce sujet à la toute fin de la conférence. Il distribue un document afin que les personnes présentes puissent suivre plus facilement sa conférence.

M. Lebel rappelle la fondation de Québec et surtout, la création de la «banlieue» qui ceinturera et isolera la ville fortifiée et qui sera à l'origine, à l'ouest de la ville, des quartiers Montcalm et Saint-Sacrement. Il rappelle également les grands découpages fonciers qui ont eu lieu par la suite ainsi que la construction de la basilique Saint-Sacrement entre 1919 et 1923 qui desservira la paroisse du même nom.

M. Lebel suggère à la fin de la conférence qu'une réclamation soit faite auprès de la Commission d'urbanisme afin de préserver la façade de l'église ainsi que les deux tours attenantes de manière à conserver un souvenir de la basilique Saint-Sacrement, un point identitaire important pour le quartier Saint-Sacrement.

Après une période de questions relatives à la conférence, M^{me} Boulanger remercie M. Lebel qui a été chaudement applaudi pour son intéressante conférence.

19-AGA-05 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 avril 2018 et de la première assemblée spéciale

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2018 et de la première assemblée spéciale tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-AGA-06 Rapport annuel et états financiers 2018

➤ **Présentation du rapport annuel**

M^{me} Boulanger présente rapidement le Rapport annuel 2018 dont copie est disponible à l'entrée. Le rapport sera déposé prochainement sur le site Web de la Ville de Québec.

Le rapport fait état des différents mémoires, projets, événements et ateliers auxquels le conseil a participé ou contribué en 2018. Le conseil a tenu neuf assemblées régulières et une assemblée générale au cours de 2018-2019. Neuf (9) résolutions ont été prises concernant des sujets d'intérêt pour le quartier. Le conseil a pris connaissance de cinq (5) demandes de dérogation mineures.

Les principaux suivis en cours concernent la mobilité durable, la sécurité des piétons et des cyclistes, la circulation autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement ainsi que le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère.

Le conseil poursuit ses publications sur le blogue *Saint-Sacrement illustré* en bénéficiant d'une subvention du programme *Initiative des Conseils de quartier* de la Ville de Québec.

➤ **Présentation des états financiers**

M. Laurent Aubin fait état des revenus et dépenses encourus en 2018. L'actif net au 31 décembre est de 2 758 \$. Le bilan financier fait partie intégrante du Rapport annuel 2018.

➤ **Période de questions et de commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 19-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Suzanne Cantin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Alex Tremblay-Lamarque, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 19-AGA-02

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2019

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2019 et d'autoriser un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-AGA-07

Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Il rappelle que plusieurs membres siègent depuis plusieurs années sur le conseil et que certains ne seront plus résidents du quartier au cours de la prochaine année. Il mentionne que c'est la première fois à sa connaissance que les élections doivent être reportées faute de candidats. Les membres sortants laissent un héritage important et il souhaite ardemment qu'il y ait une relève.

Parmi les dossiers à suivre, M. Bussièrès mentionne la promenade du coteau Sainte-Geneviève ainsi que le projet Lokia Saint-Sacrement qui vise la construction par les pères du Saint-Sacrement de résidences derrière le monastère qui sera lui-même sera converti en lieu d'hospitalisation de soins longue durée pour les pères.

M. Bussièrès mentionne que deux journées de consultations publiques auront lieu prochainement concernant le projet de règlement relatif à l'hébergement touristique. Finalement, il fait un bref rappel de la problématique entourant l'église Saint-Sacrement. Il aurait souhaité que l'ensemble du bâtiment soit classé bien patrimonial et conservé dans son intégralité mais tous les recours en ce sens sont restés lettre morte.

En terminant, M. Bussièrès salue l'initiative du *Printemps Saint-Sacrement*, et invite les membres à participer en grand nombre aux différents événements prévus.

19-AGA-08

Période de questions et commentaires du public - Aucune question ni commentaire.

19-AGA-09

Divers - Aucun point n'a été ajouté.

19-AGA-10

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 05. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente sortante

M. Laurent Aubin
Trésorier sortant

PROCÈS-VERBAL

Assemblée spéciale d'élection, du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 4 juin à 19h00, au Cégep Garneau, au 1660 blvd de l'Entente, Pavillon M

PRÉSENCES :

Membres du conseil d'administration 2018-2019

M^{me} Marie-Christine Boulanger Présidente
M. Étienne Hivert Administrateur

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussières Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

Autre présence

M. Jason Fournier Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-AS02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-AS02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-AS02-03	Élections	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations relatives au déroulement des élections ▪ Appel de candidatures ▪ Présentation des candidats ▪ Scrutin 	
	<i>Fin du scrutin</i>	
19-AS02-04	Adoption du procès-verbal du 4 avril 2019, 18h30	19 h 45
19-AS02-05	Élection des postes de dirigeants (Secrétariat, trésorerie, présidence, vice-présidence)	19 h 50
19-AS02-06	Période d'information du conseiller municipal	20 h 00
19-AS02-07	Période de questions et de commentaires du public	20 h 15
19-AS02-08	Divers	20 h 30
19-AS02-09	Levée de l'assemblée	20 h 35

Procès-verbal

- 19-AS02-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Jason Fournier, qui agit à titre de président d'assemblée, ouvre la réunion à 19h00.
- 19-AS02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, suite à l'ajout des points *Annonce réseau*

structurant, Fête du printemps Saint-Sacrement, Circulation sur rue Eymard et Projet groupe d'échanges dans le point Divers. **ADOPTÉE**

19-AS02-03

Élections

M. Fournier se présente et décrit brièvement ce qu'est un conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont dévolus, notamment lors de consultations publiques menées par la Ville de Québec. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés par le conseil d'administration.

M. Fournier ouvre la période d'élection. Il mentionne que tous les postes au conseil sont à combler. Il y a donc huit postes disponibles soit quatre postes pour les femmes et quatre postes pour les hommes. Le minimum de membre requis est toutefois de cinq, ce qui correspond au quorum. Les mandats sont d'un an ou de deux de manière à assurer une relève au sein du conseil. Pour se présenter, les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents du quartier.

➤ **Premier appel de candidatures – administratrices**

M. Fournier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler pour les femmes. M^{me} Lilianne Plamondon et M^{me} Maureen O'Farrell ont soumis leur candidature. Les deux candidatures ont été vérifiées, elles sont conformes.

➤ **Deuxième appel de candidatures – administratrices**

Aucune personne ne se présente.

M. Fournier félicite les candidates qui sont élues par acclamation. Les candidates choisissent entre une durée de mandat d'un ou de 2 ans. M^{me} Lilianne Plamondon obtient un mandat d'un an et M^{me} Maureen O'Farrell obtient un mandat de deux ans.

➤ **Premier appel de candidatures – administrateurs**

M. Fournier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler pour les hommes. M. Francis Gauthier, M. Riel Michaud-Beaudry, M. Étienne Hivert et M. François Laroche ont soumis leur candidature. Les quatre candidatures ont été vérifiées, elles sont conformes.

➤ **Deuxième appel de candidatures – administrateurs**

Aucune personne ne se présente.

M. Fournier félicite les candidats qui sont élus par acclamation. M. Fournier mentionne qu'il est possible de déterminer la durée des mandats par tirage au sort ou selon les préférences des administrateurs élus. La deuxième option est privilégiée. M. Riel Michaud-Beaudry et M. François Laroche obtiennent des mandats d'un an alors que M. Francis Gauthier et M. Étienne Hivert obtiennent des mandats de 2 ans.

Fin du scrutin

19-AS02-04

Adoption du procès-verbal du 4 avril 2019, 18h30

SUR UNE PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal tel que présenté. **ADOPTÉE**

19-AS02-05

Élection des postes de dirigeants

À la suite d'une discussion sur le sujet, il est convenu de reporter l'élection des postes de dirigeants à la prochaine rencontre du conseil de quartier, afin de permettre aux nouveaux administrateurs de se familiariser avec les rôles et les responsabilités des différents postes (président, vice-président, secrétaire et trésorier). L'élection des postes de dirigeants aura alors lieu le mardi 3 septembre 2019.

19-AS02-06**Période d'information du conseiller municipal**

M. Bussièrès félicite les administrateurs et administratrices du conseil de quartier. Il rappelle que les administrateurs sont en quelque sorte les yeux et les oreilles du quartier. Le rôle du conseil de quartier est notamment de favoriser la participation citoyenne et de soumettre des avis à la Ville pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes du quartier. Il précise que le conseil de quartier est constitué de l'ensemble des citoyens du quartier Saint-Sacrement alors que les administrateurs élus constituent le conseil d'administration du conseil de quartier.

M. Bussièrès mentionne que le conseil de quartier possède un pouvoir d'initiative. Il donne en exemple des initiatives du conseil précédent:

- Printemps Saint-Sacrement (en partenariat avec la Société historique de Québec): programmation d'activités au printemps 2019, telles que marche exploratoire, conférences, etc. Il invite d'ailleurs les personnes présentes à la dernière activité prévue, une conférence portant sur l'avenir du quartier, qui aura lieu le 13 juin 2019.

Il informe qu'une résolution a été passée à l'Hôtel de Ville concernant le projet Lokia Saint-Sacrement. Il ajoute que ce projet vise la construction par les pères du Saint-Sacrement de résidences derrière le monastère, constituées de 290 chambres pour des membres des communautés religieuses en fin de vie. Il explique que des critères devaient être modifiés au sein du PDAD (Plan directeur d'aménagement et de développement). Cela a été fait en vertu du Programme particulier d'urbanisme Belvédère. La consultation a eu lieu et la Ville est favorable. Les modifications nécessaires à la réalisation du projet ont été réalisées.

Les religieux du Saint-Sacrement sont présents sur le coteau Saint-Geneviève depuis 104 ans. Ils vont quitter pour une résidence dans Beauport, aux Jardins Évangéline.

19-AS02-07**Période de questions et de commentaires du public**

Un citoyen se demande pour quelle raison de l'eau s'écoule aux abords de l'arboretum. M. Bussièrès explique qu'il s'agit d'un emplacement d'une ancienne source. Pour éviter ce phénomène, il faudrait canaliser la source pour l'envoyer dans un renvoi d'eau. La Ville est au courant de cette situation.

Un citoyen se demande comment être informé des rencontres du conseil de quartier. M. Bussièrès répond que la date des prochaines rencontres est inscrite sur le site Internet de la Ville. Il ajoute que le calendrier des conseils de quartier, des conseils d'arrondissement et des séances du conseil de ville est diffusé au sein du bulletin municipal de la Ville de Québec, distribué aux citoyens. M. Fournier invite le citoyen à s'inscrire à la liste de diffusion pour recevoir des invitations aux rencontres du conseil de quartier.

Une administratrice se demande s'il faut s'inscrire d'avance pour poser des questions aux séances du conseil municipal. M. Bussièrès affirme que ce n'est pas nécessaire. À leur arrivée à la salle du conseil, les citoyens sont invités à inscrire leur nom sur une liste qui est ensuite remise à la présidente du conseil. Celle-ci interpellera les citoyens par ordre d'inscription lors de la période de questions. M. Bussièrès donne également de l'information sur les conseils d'arrondissement.

19-AS02-08**Divers*****Annonce du réseau structurant***

Une rencontre d'information sur le réseau structurant de transport en commun aura lieu le 13 juin 2019 à 19h00 à l'École secondaire Quebec High School (au 945, avenue Belvédère).

M^{me} Marie-Christine Boulanger informe les nouveaux administrateurs que le conseil de quartier a déposé un mémoire lors des consultations sur la mobilité durable et le réseau de transport en

commun. Elle invite ceux-ci à consulter le mémoire déposé par le Comité de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement.

[\[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/memoires.aspx\]](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/memoires.aspx)

Fête du printemps

M^{me} Marie-Christine Boulanger fournit davantage d'informations sur la dernière activité du Printemps Saint-Sacrement de la Société Historique de Québec. Cette activité, tenue à la librairie-café Le Mot de Tasse présente un débat avec MM. Pierre Larochelle, Pierre Fraser et François Bourque, autour des questions « qu'est-ce qu'on fait avec le patrimoine? Peut-on tout conserver? ».

M^{me} Marie-Christine Boulanger et M. Yvon Bussièrès invitent les administrateurs et administratrices à consulter le site Internet du conseil de quartier Saint-Sacrement, pour y trouver notamment:

- Tous les documents déposés par le conseil;
- Les procès-verbaux.

Lien du site: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/.

Transition des anciens aux nouveaux administrateurs

M^{me} Marie-Christine Boulanger, ancienne présidente du conseil de quartier, affirme être disponible pour faciliter une transition harmonieuse entre les anciens et les nouveaux administrateurs du conseil de quartier relativement aux éléments suivants:

- Page Facebook: elle est prête à faire la transition en donnant les accès à quelqu'un souhaitant prendre cela en charge. [<https://fr-ca.facebook.com/quartierStSacrement/>]
- Le blogue Saint-Sacrement: Laurent Aubin, ancien trésorier, s'occupe du blogue jusqu'à l'élection des nouveaux administrateurs. [<https://saint-sacrement-illustre.blogspot.com>]
- Compte bancaire Desjardins. Laurent Aubin a supprimé son accès au compte. Un chèque pour Jocelyne Séguin, secrétaire de rédaction, est produit et en attente de lui être remis.
- M. Fournier affirme qu'un chèque de 150 \$ pour « subvention conférence historien » est à déposer.
- M^{me} Boulanger aurait des documents papier à remettre aux nouveaux administrateurs également.
- Les clés d'accès au classeur au Centre des loisirs, à l'usage du conseil de quartier, seront transmises aux nouveaux administrateurs. À l'heure actuelle, un ancien membre du conseil d'administration, M. Boily, s'occupe de la gestion des documents qui y sont classés.
- M^{me} Boulanger invite les nouveaux administrateurs à consulter le plan d'action du conseil de quartier sur le site de la Ville [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsacrement/Visualiser.ashx?id=3381]. Elle ajoute que cela peut servir d'inspiration pour les actions futures du conseil de quartier. Les nouveaux administrateurs y verront de l'information à propos de la participation du conseil de quartier à différents comités, dont le Comité local de mobilité durable.

Elle se dit disponible et intéressée à rencontrer les administrateurs, individuellement ou en groupe. Il est prévu qu'une rencontre préparatoire ait lieu une semaine avant la prochaine rencontre du conseil de quartier qui est prévu le mardi 3 septembre 2019. Cette rencontre serait donc potentiellement tenue le 27 août 2019.

M. Fournier s'engage à écrire un courriel à M^{me} Boulanger et aux nouveaux administrateurs en leur envoyant une liste avec les coordonnées des administrateurs élus. Il invite les administrateurs à participer à une formation s'adressant aux nouveaux administrateurs, le jeudi 6 juin 2019 à 19h00 au Club social Victoria.

M. Bussièrès remercie chaleureusement M^{me} Marie-Christine Boulanger pour sa précieuse implication des dernières années.

Circulation sur rue Eymard

M. Étienne Hivert effectue un suivi concernant la circulation d'autobus en transit du RTC et de l'entreprise La Québécoise sur la rue Eymard. M. Hivert considère que les autobus ne devraient pas circuler sur cette rue, étant donné qu'elle est étroite et qu'elle est une rue cyclable. Il a écrit des courriels à des personnes-ressources pour demander au RTC et à l'entreprise en question de ne pas circuler sur cette route.

Projet groupe d'échanges

M^{me} Maureen O'Farrell, administratrice élue, présente son projet de groupe d'échanges. Elle soumettra bientôt ce projet au Centre de loisirs Saint-Sacrement. Elle souhaite avoir l'avis des personnes présentes à l'assemblée. M^{me} O'Farrell souhaite la création d'une nouvelle activité de loisirs portant sur des enjeux de société, un groupe d'échanges entre voisins, citoyens et citoyennes. L'activité porterait sur le partage d'informations et l'échange d'idées dans un espace de parole et de respect mutuel.

M. Bussières et un administrateur élu (M. Riel Michaud-Beaudry) encouragent M^{me} Maureen O'Farrell à continuer à clarifier et bonifier son projet. M. Bussières ajoute qu'un projet de groupe d'échanges de ce type pourrait éventuellement faire l'objet d'une initiative du conseil de quartier, en autant que les thématiques soient en lien avec les affaires municipales. Il donne en exemple l'initiative les Voisins solidaires à Québec.

19-AS02-09

Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 50. ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 3 septembre à 19 h, au Collège Stanislas, 1605, Chemin Sainte-Foy, Salle 6.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Lilianne Plamondon	Administratrice
M ^{me} Maureen O'Farrell	Administratrice
M. Francis Gauthier	Administrateur
M. Étienne Hivert	Administrateur
M. Riel Michaud-Beaudry	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-05-03	Élection des dirigeants	19 h 05
19-05-04	Adoption du procès-verbal du 4 juin 2019	19 h 15
19-05-05	Période du conseiller municipal	19 h 35
19-05-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 50
	➤ Station Gérard-Morisset	
19-05-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 10
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
19-05-08	Trésorerie	
	➤ Désignation des signataires des effets bancaires	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	20 h 50
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	

19-05-09	Information et correspondance	21 h 35
19-05-10	Divers	21 h 40
	➤ Prochaines activités de participation publique	
19-05-11	Levée de l'assemblée	

Procès-verbal

19-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Jason Fournier, conseiller, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h. L'assemblée procède par la suite à la désignation d'un président d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de nommer M. Étienne Hivert président de l'assemblée du 3 septembre 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hivert fait lecture du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Francis Gauthier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-05-03 Élection des dirigeants

Résolution 19-CA-20

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Riel Michaud-Beaudry, IL EST RÉSOLU de nommer M. Jason Fournier président d'élection pour la nomination des dirigeants du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 19-CA-21

Concernant le poste de président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

À la suite de discussions précédant l'assemblée, M. Étienne Hivert se propose comme président du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Étienne Hivert est élu par acclamation.

Résolution 19-CA-22

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Étienne Hivert propose M^{me} Maureen O'Farrell comme secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Maureen O'Farrell est élue par acclamation.

Résolution 19-CA-23

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Étienne Hivert propose M. Riel Michaud-Beaudry comme trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Riel Michaud-Beaudry est élu par acclamation.

19-05-04 Adoption du procès-verbal du 4 juin 2019

Quelques coquilles sont corrigées.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Riel Michaud-Beaudry, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 juin 2019 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-05-05 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès rappelle la fermeture définitive de l'église St-Sacrement le 1^{er} septembre dernier.

Une dernière messe a été célébrée à cette occasion et les saintes espèces ont été transférées à l'église Saint-Charles-Garnier. L'église sera prochainement désacralisée par décret. M. Bussièrès a fait une ultime demande de reconnaissance patrimoniale auprès du Ministère de la culture et des communications. Le ministère a accusé réception de la demande et le dossier est à l'étude. M.

Bussières a fait une demande similaire l'année dernière auprès de la Ville de Québec pour rehausser le statut de l'église comme patrimoine religieux mais la demande a été refusée.

Après un survol des récents événements concernant la restauration et la sauvegarde de l'église, il termine en soulignant que les activités communautaires qui se tenaient à l'église ont été relocalisées temporairement.

M. Bussières mentionne qu'il y aura consultation publique de la Ville de Québec, au Centre communautaire Saint-Sacrement, jeudi prochain, le 5 septembre, au sujet de l'achat de cases de stationnement sur rue pour les travailleurs qui ont perdu leur stationnement locatif à la suite de la fermeture de l'église Saint-Sacrement. Initialement, le projet visait les zones 6 et 31 mais la zone 6 a été exclue parce que la densité de stationnement y est déjà très élevée. La zone 31 est retenue à l'exclusion de la rue De Callières en raison de la présence de la piste cyclable. Les entreprises concernées sont la station FM 93 et la Caisse populaire Desjardins. La vignette de travailleur serait au coût de 80 \$ par mois (il est de 80 \$ annuellement pour les résidents). Les stationnements seraient disponibles à la fin octobre.

Concernant la diminution de 20% des heures de travail des 240 brigadiers scolaires annoncée par la Ville de Québec, M. Bussières indique que les élus n'ont pas été informés de cette décision. Pour sa part, il a réagi en demandant le statu quo ainsi qu'une présence policière à certains endroits pour une question de sécurité et de prévention, les conducteurs et même les cyclistes n'étant pas très respectueux des piétons.

M. Bussières a déposé au conseil municipal une demande pour citer l'arboretum du père Sirard, en bordure de la côte St-Sacrement, comme bien patrimonial afin d'en assurer la protection et la mise en valeur. À cette occasion, un inventaire des espèces de l'arboretum a été transmis à la Ville.

Concernant le cottage Ross, l'appel de soumissions pour la réfection du bâtiment et l'aménagement du jardin communautaire aura lieu à l'automne. Le jardin comprendra 52 cases de jardinage dont 24 réservées aux résidents de la Cité-Verte et 28 pour le public.

Finalement, M. Bussières rappelle les nombreuses fermetures de commerce sur le Chemin Ste-Foy. Une stratégie visée par les propriétaires est de vendre leur immeuble plutôt que de le louer, le prix élevé de location ne facilitant pas la survie des commerces. Il mentionne en dernier lieu l'activité annuelle *Saint-Sacrement en fête* qui aura lieu samedi le 7 septembre prochain.

19-05-06 Période de questions et commentaires du public

M. Hivert demande s'il y aura d'autres cérémonies religieuses dans le quartier. M. Bussières mentionne que l'église n'a pas de prêtres disponibles pour une messe le dimanche. Par ailleurs, dans les résidences La Champenoise, Gibraltar et Samuel Holland, les célébrations sont privées et ne sont donc malheureusement pas ouvertes à un plus large public.

Un citoyen demande ce qu'il advient du stationnement de taxis sur la rue Raymond-Casgrain. M. Bussières mentionne qu'il n'y a eu aucun développement récemment. Par ailleurs, la modification éventuelle du zonage ne sera pas soumise au processus référendaire parce que le site fait partie du PPU Pôle Belvédère. M^{me} Boulanger rappelle qu'en février dernier, le conseil de quartier a demandé à la Ville de Québec de respecter le zonage dans ce secteur (voir le [Procès-verbal du 5 février 2019](#))

M. Philippe Després s'inquiète de la hausse de la circulation sur le boulevard de l'Entente depuis le mois d'août, en particulier en raison des nouveaux parcours (92, 93 et 94) du Réseau de transport de la Capitale (RTC) lesquels s'ajoutent aux express qui desservent le CEGEP Garneau. Il rappelle que le boulevard de l'Entente est une piste cyclable et que c'est le Chemin Ste-Foy qui doit être l'artère principale pour les autobus. M. Bussières va s'informer car il n'est pas au courant.

M. Michel Jutras, ancien membre du conseil de quartier, aimerait reprendre le flambeau du blogue et de la page Facebook du conseil de quartier. M^{me} Boulanger mentionne à cet égard que tous les articles du magazine Québecensia rédigés dans le cadre du Printemps Saint-Sacrement pourront maintenant être versés dans le blogue avec l'aval de la Société historique de Québec. M. Hivert suggère à M. Jutras de devenir membre coopté. Un formulaire de candidature lui est remis.

➤ **Station Gérard-Morisset**

MM. Normand Thibault et Réjean Matte ainsi que M^{mes} Nathalie Arcand et Denise Tremblay, respectivement directrice et présidente des résidents de la Champenoise interviennent en faveur du maintien de la station Gérard-Morisset et s'opposent au déplacement de la station à l'angle des rues Painchaud et Maguire. La résidence La Champenoise, sise au 990, rue Gérard-Morisset, a déjà fait circuler une pétition signée par 175 personnes pour s'opposer au déplacement de la station. M^{me} Arcand précise que la Champenoise est un organisme à but non lucratif et une œuvre de charité, dont la mission est d'accueillir des personnes âgées à faible et moyen revenu. La résidence comporte 346 unités, dont 20 places en CHSLD privé, 7 places en hébergement privé et une unité multiservice pour personnes semi-autonomes. La moyenne d'âge est de 82 ans et plusieurs résidents ont des difficultés à se déplacer. La résidence compte également 80 employés. Plusieurs des résidents et des employés sont des usagers de la station Gérard-Morisset. Le déplacement de la station vers la rue Painchaud réduirait considérablement les possibilités de déplacement des résidents en les confinant pour ainsi dire à la résidence, particulièrement en hiver.

M. Thibault rappelle que la densité de population dans le secteur de la rue Gérard-Morisset est beaucoup plus grande que celle de l'angle Maguire-Painchaud qui jouxte deux cimetières. L'artère Maguire-Painchaud est surtout une voie de transit nord-sud par automobile. Un des arguments avancés par le Réseau structurant de transport en commun (RSTC) est que l'angle Maguire-Painchaud offre une interconnexion avec un autre parcours (16), ce à quoi M. Thibault réplique que ce parcours n'est offert qu'à toutes les heures et à la demie de l'heure en période de pointe.

M. Thibault et ses partenaires souhaitent que le conseil de quartier prenne position contre le déplacement de la station et intervienne auprès du projet du RSTC pour revoir leur planification. M. Bussièrès suggère de faire une représentation au conseil municipal en déposant la pétition originale. M. Matte suggère à son tour que ce soit M. Bussièrès ou M. Fournier qui dépose les documents à la Ville de Québec. M. Bussièrès est d'accord pour le statu quo et est disposé à déposer les documents au conseil de Ville. M. Matte va lui transmettre la carte qui a été jointe à la documentation.

M. Marc Fafard, qui a déjà fait des représentations similaires et qualifie la situation de non optimale, ainsi que M^{me} Boulanger, tous deux résidents de la rue Gérard-Morisset, suggèrent d'élargir la pétition aux résidents des condominiums de la rue Gérard-Morisset et aux autres édifices du secteur.

M. Fournier rappelle que le déplacement de la station est encore à l'étude auprès du bureau de projet du RSTC et que la Ville se penche actuellement sur les modalités de traitement des demandes citoyennes relatives au réseau structurant. M. Matte souhaiterait tout de même faire des représentations immédiates pour éviter de se trouver devant un fait accompli.

Résolution 19-CA-24

Concernant la prise d'acte par le conseil de quartier de Saint-Sacrement d'une requête de citoyens s'opposant au déplacement de la station Gérard-Morisset

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Riel Michaud-Beaudry, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier prenne acte de la requête de citoyens au sujet de la station Gérard-Morisset et de la pétition de la résidence de La Champenoise et évalue la possibilité d'appuyer la requête. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Hivert suggère à M. Fafard de se présenter comme membre coopté. Un formulaire lui est remis.

19-05-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal

Concernant le blogue et la page Facebook, M. Jutras prend la relève et communique avec M. Aubin et M^{me} Boulanger pour la poursuite des activités.

Résolution 19-CA-25

Concernant l'administrateur de la page Facebook et du blogue du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Francis Gauthier, IL EST RÉSOLU que M. Michel Jutras devienne administrateur de la page Facebook et du blogue du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Plan d'action du conseil de quartier

MM. Hivert et Michaud-Beaudry ont examiné le plan d'action et proposent de prioriser les actions. M. Riel Michaud-Beaudry se charge d'extraire les points à prioriser dans un document séparé qui sera soumis à la prochaine assemblée régulière pour adoption.

19-05-08 Trésorerie

➤ Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution 19-CA-26

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée spéciale d'élection du 4 juin 2019; Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 3 septembre 2019, M. Étienne Hivert a été élu président, M. Riel Michaud-Beaudry, trésorier et M^{me} Maureen O'Farrell, secrétaire du conseil de quartier; Considérant que l'article 128 du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont : le président, le trésorier ou le secrétaire;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Francis Gauthier, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M. Étienne Hivert, président, M. Riel Michaud-Beaudry, trésorier et M^{me} Maureen O'Farrell, secrétaire, signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement, à compter du 3 septembre 2019. Les noms de M^{me} Marie-Christine Boulanger, M. Laurent Aubin et M. Bonaventure Mukinzi doivent être retirés de la liste des signataires. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Hivert se charge d'obtenir les documents pour le transfert des signataires auprès de la Caisse populaire.

RÉSOLUTION 19-CA-27

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Riel Michaud-Beaudry, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2019, M. Jason Fournier à remplir et à transmettre au nom du président du conseil d'administration, par Internet, la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Cette résolution remplace la résolution 19-CA-06 datant du 8 janvier 2019.

Les changements à la composition du conseil d'administration effectifs en date d'aujourd'hui doivent être faits auprès du registraire des entreprises.

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-28

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 3 septembre 2019

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Riel Michaud-Beaudry, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 3 septembre 2019 et d'émettre un chèque de ce montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense ou paiement à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Point remis à la prochaine assemblée.

M. Fournier va transmettre à M. Riel Michaud-Beaudry un document power point sur la trésorerie.

19-05-09 Information et correspondance

M^{me} Maureen O'Farrell mentionne qu'elle a reçu des informations de la part de M. Jean Breton, de la Société historique de Charlesbourg, relatives à des conférences sur l'histoire du tramway. L'idée est retenue pour une éventuelle présentation lors de l'assemblée générale ou à d'autres occasions.

19-05-10 Divers

➤ **Prochaines activités de participation publique**

Consultation publique - Rappel de la consultation publique sur le stationnement travailleur, jeudi le 5 septembre, au Centre communautaire Saint-Sacrement.

Saint-Sacrement en fête – M. Bussièrès suggère aux membres du conseil de s'y présenter même si le conseil de quartier ne tient pas de kiosque cette année. M. Hivert mentionne qu'il manque toujours de bénévoles pour cette activité et invite les membres de conseil à donner leur nom s'ils sont disponibles.

Des formulaires de membre coopté ont été déposés par MM. Michel Jutras, Marc Fafard et Jean-Pierre Coljon. Les formulaires seront validés par M. Fournier et une période d'élection sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

19-05-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Liliane Plamondon, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 15. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Étienne Hivert
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 1^{er} octobre à 19 h, au Collège Stanislas, 1605, Chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Étienne Hivert	Président	
M. Riel Michaud-Beaudry		Trésorier
M ^{me} Maureen O'Farrell		Secrétaire
M ^{me} Lilianne Plamondon		Administratrice
M. Francis Gauthier		Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur coopté	
M. Marc Fafard	Administrateur coopté	

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Jean-Pierre Coljon	Administrateur coopté
-----------------------	-----------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-06-02	Période du conseiller municipal	19 h 02
19-06-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
19-06-04	Nomination des administrateurs cooptés	19 h 05
19-06-05	Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019	19 h 15
19-06-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 35
	➤ Station Gérard-Morisset	
19-06-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 50

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étude des besoins des familles de la Haute-Ville ➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal ➤ Plan d'action du conseil de quartier ➤ Résolutions Table de concertation Environnement des conseils de quartier ➤ Administrateur Page Facebook 	
19-06-08	Trésorerie	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser 	20 h 10
19-06-09	Information et correspondance	20 h 30
19-06-10	Divers	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prochaines activités de participation publique ➤ Déneigement de la piste cyclable 	20 h 35
19-06-11	Levée de l'assemblée	20 h 40

Procès-verbal

19-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Étienne Hivert, président, ouvre la réunion à 19 h. Il laisse la parole à M. Yvon Bussièrès pour la période du conseiller. La réunion reprend avec l'ordre du jour lorsque le quorum est atteint à 19 h 35.

19-06-02 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès fait état des premiers résultats du sondage de satisfaction citoyenne mené en juin dernier par la Ville de Québec et rendu public le 26 septembre dernier. Sur les 1 001 répondants, 84% sont satisfaits des services municipaux en général, 88% sont satisfaits de la collecte des matières résiduelles et 91% se sentent en sécurité dans la Ville. Les résultats ont été regroupés par arrondissement. Il sera possible éventuellement de les avoir par quartier.

Concernant les vignettes Tempête, il sera maintenant possible d'obtenir un remboursement entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre.

M. Bussièrès invite les citoyens à participer à la consultation publique sur l'agriculture urbaine qui a lieu en ligne jusqu'au 15 octobre. Les participants sont invités à partager leurs idées et commentaires sur l'aménagement de jardins potagers, les élevages (ex. poules, abeilles, poissons), la production agricole destinée à la vente, le verdissement et l'entretien des espaces verts.

Concernant l'agrile du frêne. M. Bussièrès mentionne que c'est un enjeu majeur actuellement pour la Ville. L'épidémie est beaucoup plus considérable que ce qui avait été initialement prévu. Les coupes intensives se poursuivent à plusieurs endroits. Différentes espèces d'arbres remplaceront les arbres abattus. L'écorchage partiel des frênes, comme sur le boulevard de l'Entente, est une mesure temporaire servant à piéger des agriles avant l'abattage des arbres.

M. Bussièrès a participé au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités où il a été question de la cible du carbone neutre et de l'importance de réduire l'émission de carbone par les citoyens et les municipalités.

Concernant la rencontre annuelle prévue à la mi-novembre, M. Bussièrès mentionne qu'il y aura cinq ateliers pour recueillir les avis et les souhaits des citoyens du quartier. Les ateliers concerneront la participation citoyenne, l'aménagement du territoire, les loisirs et la vie communautaire, les travaux publics et finalement, le patrimoine. L'exercice a déjà été fait par le passé et la majorité des projets

proposés ont été réalisés sauf l'élargissement de la rue Marguerite-Bourgeois.

M. Bussièrès mentionne qu'une rencontre a été tenue hier par M. Des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente, auprès des membres du conseil de quartier de Montcalm concernant la mise en place éventuelle d'un sens unique sur la rue Brown, entre le Chemin Ste-Foy et la rue Père-Marquette, pour permettre un projet pilote de CAA-Québec d'accompagnement des élèves par des brigadiers scolaires. M. Bussièrès en profite pour mentionner qu'un projet pilote similaire pourrait être envisagé pour desservir l'école Saint-Sacrement sur le Chemin Ste-Foy.

Les dernières données de recensement de Statistiques Canada couvrant l'année 2016 sont maintenant disponibles sur le site de la Ville de Québec, pour l'ensemble de la ville, par arrondissement ou par quartier, dont celui de [Saint-Sacrement](#).

M. Bussièrès a déposé au conseil municipal du 16 septembre dernier la pétition contre le déplacement de la station Gérard-Morisset. En fin de séance, M. Bussièrès a échangé sur le sujet avec M. Labeaume ainsi qu'avec M. Normand directeur du réseau de transport de la Capitale. Il mentionne qu'il y a de l'ouverture, que tout n'est pas arrêté définitivement et qu'il y aura prochainement reprise des consultations sur le projet de transport structurant. À cet égard, M. Fournier signale que des comités consultatifs de bon voisinage seront mis en place pour avoir le pouls des citoyens. Le conseil de quartier de Saint-Sacrement sera appelé à désigner un représentant à cet effet, possiblement en novembre.

Concernant la consultation publique du 5 septembre dernier relative au stationnement sur rue des travailleurs à la suite de la fermeture de l'église Saint-Sacrement, M. Bussièrès indique qu'il est possible que la Ville n'aille pas de l'avant avec le projet. Une centaine de personnes était présente à la soirée de consultation et toutes se sont prononcées contre le stationnement de travailleurs. Une trentaine de cases seront éventuellement disponibles à l'église. D'autres cases sont disponibles à la Cité Verte. Un citoyen se demande pourquoi il n'y a pas eu consultation du conseil en amont de la consultation publique. M. Bussièrès précise qu'au moment où le besoin a été émis, le nouveau conseil de quartier de Saint-Sacrement n'était pas encore en fonction.

19-06-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'item *Étude des besoins des familles de la Haute-Ville* est déplacé au point 7.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Francis Gauthier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-06-04 Nomination des administrateurs cooptés

Trois formulaires de candidature à titre de membre coopté ont été déposés auprès du conseil de quartier par MM. Michel Jutras, Marc Fafard et Jean-Pierre Coljon. M. Fournier a vérifié et déclare que les formulaires sont conformes.

RÉSOLUTION 19-CA-29

Concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Liliane Plamondon, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme MM. Michel Jutras, Marc Fafard et Jean-Pierre Coljon, aux postes d'administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-06-05 Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019

En page 6, changer *situation d'apparat* par *situation non optimale*. M. Fournier précise que la pétition et les documents reliés à la station Gérard-Morisset seront annexés au procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2019 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-06-06 Période de questions et commentaires du public

➤ Station Gérard-Morisset

MM. Thibault et Matte, de même que M^{mes} Arcand et Tremblay, de la Champenoise, remercient M. Bussièrès pour le dépôt de leur pétition au conseil municipal. Rencontrée lors d'une exposition, M^{me} Dorion, députée de Taschereau, s'est montrée sensible aux besoins de la Champenoise. M. Thibault comprend que la localisation de la station n'est pas définitive. Il espère toutefois avoir un appui de la part du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Il demande ce qu'il en est de la pétition auprès des résidents de la rue Gérard-Morisset. M. Fafard mentionne qu'il n'y a rien de fait. Il se propose de mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de l'Association des copropriétaires de la rue Gérard-Morisset.

RÉSOLUTION 19-CA-30

Concernant une recommandation à transmettre au Réseau structurant de transport en commun (RSTC) relativement au maintien de la station Gérard-Morisset

Considérant le dépôt, par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, au conseil municipal du 16 septembre 2019, d'une pétition d'environ 175 signataires afin de conserver l'arrêt d'autobus numéro 1567 situé sur la rue Gérard-Morisset et le boulevard René-Lévesque Ouest;

Considérant les représentations faites par des résidents du quartier de Saint-Sacrement à l'assemblée du conseil de quartier du 3 septembre 2019 en faveur du maintien de l'emplacement de la station Gérard-Morisset notamment en regard de l'accessibilité de la station par les résidents de la Champenoise;

SUR PROPOSITION DE M. Marc Fafard, DÛMENT APPUYÉ PAR M^{me} Liliane Plamondon, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement transmette au Réseau structurant de transport en commun (RSTC) une recommandation à l'effet de maintenir la station Gérard-Morisset. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Fournier se charge de transmettre la résolution, la pétition ainsi que les documents afférents au RSTC.

➤ Autre sujet

M^{me} Marie-Jade Gagnon demande ce qu'il advient du comptoir de distribution alimentaire du quartier de Saint-Sacrement. M. Bussièrès signale que le comptoir se tiendra en octobre au HLM du 1510 boulevard de l'Entente, mais que ce ne sera pas possible à cet endroit en novembre et décembre parce qu'il y a des travaux à faire et que le projet de cuisine collective va démarrer. Des décisions seront prises prochainement au sujet de la formule et de la localisation du comptoir de distribution alimentaire.

19-06-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Étude des besoins des familles de la Haute-Ville

M^{me} Marie-Jade Gagnon, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale, présente le projet de recherche-action participative sur les besoins des familles de la Haute-Ville de Québec. M^{me} Gagnon fait actuellement la tournée des conseils de quartier pour connaître des lieux de distribution et pour distribuer des questionnaires. Des questionnaires ont déjà distribués à l'École Saint-Sacrement et à l'Institut Saint-Joseph. Les Loisirs St-Sacrement seront également contactés. Il faut de 15 à 30 minutes pour remplir le sondage. L'objectif est d'obtenir la participation d'environ 365 familles. M^{me} Gagnon remet une quarantaine de copies papier du questionnaire au

conseil de quartier. Elle passera à la prochaine assemblée pour récupérer les formulaires remplis.

➤ **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**

M. Jutras va contacter M. Jean Breton, de la Société historique de Charlesbourg, pour obtenir un résumé de sa conférence et pour connaître son intérêt et sa disponibilité pour une éventuelle conférence à la prochaine assemblée générale.

M. Jutras revient sur le sujet de la page Facebook, du Groupe Facebook et du blogue Saint-Sacrement illustré. Il mentionne qu'il a reçu de la Société Historique de Québec tous les articles de la revue Québecensia à faire paraître sur le blogue Saint-Sacrement illustré. Un premier article a déjà été mis en ligne. Les autres suivront prochainement.

RÉSOLUTION 19-CA-31

Concernant des remerciements aux anciens administrateurs de la page Facebook et du blogue Saint-Sacrement illustré

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST RÉSOLU de remercier les anciens administrateurs du conseil de quartier, M. Laurent Aubin et M^{me} Marie-Christine Boulanger pour leurs rôles dans l'administration de la page Facebook, du Groupe Facebook et du blogue Saint-Sacrement illustré du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

M. Riel Michaud-Beaudry a déposé une version allégée du Plan d'action 2019-2020. M. Francis Gauthier suggère que les items du plan d'action soient répartis entre les administrateurs. Une colonne sera ajoutée pour identifier les responsables et les membres participants à chaque item. M. Jutras a déjà manifesté son intérêt pour l'item 2.2 *Blogue Saint-Sacrement illustré*. Il fait la suggestion de retirer la troisième puce. M^{me} Plamondon et M^{me} O'Farrell sont intéressées par l'environnement (item 4); M. Hivert et M. Fafard par la sécurité (item 6); M^{me} O'Farrell par le volet communautaire (item 5). M. Fournier va mettre à jour le plan d'action et transmettre l'information sur Voisins solidaires à M^{me} O'Farrell. Le plan révisé sera adopté à la prochaine assemblée.

➤ **Résolutions Table de concertation Environnement des conseils de quartier**

M^{me} Boulanger a fait suivre au nouveau conseil deux résolutions de la Table de concertation Environnement. M^{me} Plamondon va transmettre ces résolutions aux autres administrateurs afin que le sujet soit traité à la prochaine assemblée du conseil. M^{me} Plamondon et M^{me} O'Farrell sont intéressées à participer à la table de concertation.

RÉSOLUTION 19-CA-32

Concernant les personnes désignées pour participer à la Table de concertation Environnement des conseils de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de désigner M^{me} Liliane Plamondon et M^{me} Maureen O'Farrell comme représentantes de la Table de concertation Environnement des conseils de quartier pour le conseil de quartier de Saint-Sacrement.

➤ **Administrateur Page Facebook**

RÉSOLUTION 19-CA-33

Concernant les administrateurs de la page Facebook du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Liliane Plamondon, IL EST RÉSOLU de nommer M. Francis Gauthier et M. Riel Michaud-Beaudry comme administrateurs de la page Facebook du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-06-08 Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-34

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 1^{er} octobre 2019

SUR PROPOSITION DE M. Francis Gauthier, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 1^{er} octobre 2019 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 19-CA-35

Concernant le paiement de 35\$ pour les droits d'immatriculation au registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M. Marc Fafard, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de rembourser un montant de 35 \$ à M. Jason Fournier pour les droits d'immatriculation au Registraire des entreprises du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **État des revenus et dépenses et solde bancaire**

M. Étienne Hivert dépose le journal des opérations des différents comptes bancaires du conseil de quartier. Le solde du compte courant est de 533,72 \$ en date du 30 septembre. Le solde du projet d'initiative culturelle est de 1 069,53 \$ et celui de la mobilité durable de 428,92 \$.

19-06-09 Information et correspondance

M. Fournier rappelle qu'il y aura une formation sur l'initiation à l'urbanisme, jeudi le 10 octobre ainsi qu'une soirée de reconnaissance des bénévoles le 13 novembre. Il fait suivre la documentation aux nouveaux membres du conseil.

19-06-10 Divers

- **Prochaines activités de participation publique**

Consultation publique sur l'agriculture urbaine jusqu'au 15 octobre.

- **Déneigement de la piste cyclable**

M. Étienne Hivert revient à la charge avec le déneigement de la piste cyclable entre les rues Hélène-Boullé et Marois afin d'éviter que les cyclistes en provenance de l'ouest n'aient à revenir sur leur pas dans le cul de sac de la rue Hélène-Boullé parce que la piste cyclable n'est pas déneigée en hiver. Le déneigement de la piste jusqu'à la rue Marois permettrait aux cyclistes de poursuivre leur trajet, au lieu d'avoir à retourner sur le pas. M. Hivert mentionne que le coût d'un déneigement par un entrepreneur privé est estimé à environ 1000 \$. Le conseil de quartier avait fait des représentations par les années passées mais la Ville de Québec refuse de déneiger la piste cyclable. M. Bussièrès propose de faire une demande pour une piste cyclable hivernale entre la Colline Parlementaire et l'Université Laval en passant par la rue Père-Marquette et la rue de Vimy. Une proposition à cet effet, avec carte à l'appui sera présentée à la prochaine assemblée.

19-06-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Liliane Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Étienne Hivert
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi à 19 h, au Collège Stanislas, 1605, Chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Étienne Hivert	Président	
M. Riel Michaud-Beaudry		Trésorier
M ^{me} Maureen O'Farrell		Secrétaire
M ^{me} Lilianne Plamondon		Administratrice
M. Marc Fafard	Administrateur coopté	
M. Jean-Pierre Coljon		Administrateur coopté

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès		Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--	--

ABSENCE :

M. Francis Gauthier		Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur coopté	

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier		Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Marianne Garnier,		Chargée de projet Sauve ta bouffe chez les AmIEs de la Terre de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin		Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-07-03	Adoption du procès-verbal du 1 ^{er} octobre 2019	19 h 05
19-07-04	Période du conseiller municipal	19 h 10
19-07-05	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
19-07-06	Projet Mange-Gardien	19 h 40
19-07-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 55
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Table de concertation Environnement des conseils de quartier	

19-07-08	Trésorerie ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	20 h 15
19-07-09	Information et correspondance ➤ Parcours des autobus 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente	20 h 25
19-07-10	Divers ➤ Projet de groupe d'échanges ➤ Déneigement de la piste cyclable ➤ Prochaines activités de participation publique ➤ Comités de bon voisinage RSTC	20 h 30
19-07-11	Levée de l'assemblée	20 h 45

Procès-verbal

- 19-07-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Étienne Hivert, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.
- 19-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout au point 9 de l'item Parcours des autobus 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente.
SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Coljon, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lilianne Plamondon, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-07-03 Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2019**
SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2019 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-07-04 Période du conseiller municipal**
- M. Yvon Bussières** tiendra sa rencontre annuelle d'information au YWCA Québec, 855 Avenue Holland, salle Québecor, le jeudi 14 novembre à 19h. Outre la présentation des projets réalisés ou en cours, il y aura tenue d'ateliers collectifs concernant l'aménagement durable, la vie citoyenne ainsi que la mobilité et la sécurité routière. Tous les membres des conseils d'administration ainsi que les citoyens des quartiers Montcalm et Saint-Sacrement sont invités à y participer. Une invitation a été distribuée par la poste.
- M. Bussières revient sur le sujet de la présence de plomb dans l'eau, dont l'école internationale Saint-Sacrement détient le record de contamination. Les conduites ont été modifiées un peu partout dans la Ville mais il reste encore des raccords en plomb qui pourraient contaminer l'eau. Des tests locaux doivent être faits pour savoir ce qu'il en est. La contamination affecte le développement des enfants.
- M. Bussières a déposé hier une proposition à la Ville de Québec afin qu'elle rende publique les données de concentration de plomb sur l'ensemble du territoire et qu'elle fasse les études nécessaires pour connaître les sources de contamination et mette en place des actions pour les éliminer. La proposition a toutefois été refusée. Le lendemain cependant, le gouvernement a demandé aux villes de revoir leur plan d'action et de mettre en place des comités.
- M. Bussières rappelle qu'il y a eu consultation le 29 octobre sur la stratégie de sécurité routière. D'autres consultations auront lieu prochainement. Une rencontre avec les conseils de quartier est prévue le 5 décembre. Les conseils de quartier de même que les conseils d'établissement pourront se prévaloir d'un budget pouvant atteindre jusqu'à 3 000 \$ par conseil. Des collaborations pourraient être faites entre conseil de quartier et conseil d'établissement.
- Le [plan local de mobilité durable](#) du conseil de quartier de Saint-Sacrement pourrait servir à rédiger le

mémoire que le conseil de quartier pourrait déposer à la Ville d'ici la date limite du 10 janvier 2020.

M^{me} Plamondon insiste sur les représentations qui pourraient être faites par la Ville ou par la Société d'assurance automobile à propos de la sécurité sur les traverses piétonnes.

La Ville a fait l'annonce le 28 octobre que la bande cyclable Père-Marquette sera déneigée cet hiver, entre la colline Parlementaire et l'Université Laval. Il s'agit d'un projet pilote d'essai visant l'entretien d'une voie cyclable quatre saisons.

Tous les conseillers municipaux ont reçu, aujourd'hui, une formation par simulation sur les mesures d'urgence relatives aux inondations pouvant survenir dans la ville de Québec. La Ville a une excellente réputation en ce domaine.

19-07-05 Période de questions et commentaires du public

M^{me} O'Farrell mentionne qu'il y a eu un début d'incendie au 2^e étage du HLM du 1500, boulevard de l'Entente, en pleine nuit. Il faudrait qu'il y ait un suivi auprès des locataires plus âgés par des travailleurs sociaux afin d'éviter que de telles négligences se reproduisent. Il pourrait également y avoir des caméras de surveillance comme à Place Bourlamaque. M. Bussièrès mentionne qu'il existe des services pour les personnes âgées mais qu'il faut que la demande vienne de la clientèle. Il faudrait que les locataires se concertent et fassent des représentations ou une pétition afin que l'OMHQ fasse les ajustements appropriés. M^{me} O'Farrell mentionne que les sinistrés ont été encadrés à la suite de l'événement, mais il faudrait intervenir à plus long terme. Malheureusement, le comité des locataires du HLM ne fonctionne pas sur une base régulière. Les administrateurs du conseil de quartier font remarquer que ce n'est pas du ressort du conseil d'intervenir dans ce type de situation. M. Bussièrès va sensibiliser l'OMHQ sur le besoin de sécuriser davantage les résidents.

19-07-06 Projet Mange-Gardien

M^{me} Marianne Garnier, chargée de projet Sauve ta bouffe chez les AmiEs de la Terre de Québec, présente le [projet Mange-Gardien](#) qui vise à réduire le gaspillage alimentaire. En collaboration avec M^{me} Geneviève Cloutier professeure et directrice en aménagement et développement (CRAD), le projet a obtenu du financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Une conférence de presse de lancement est prévue le 12 novembre prochain à 10 h au Centre Frédérik Back. La présence du conseil de quartier est souhaitée. M. Hivert se porte volontaire. L'information pourrait être relayée sur la page Facebook du conseil de quartier. Le lancement du projet comme tel aura lieu le 9 janvier. Le quartier de Saint-Sacrement a été sélectionné par les AmiEs de la terre parce qu'il présente une belle diversité de résidents. Le projet Mange-Gardien mettra en ligne prochainement une page Facebook.

Le gaspillage alimentaire est intimement relié aux changements climatiques, à la production alimentaire et au transport des denrées alimentaires. Des tonnes de denrées sont rejetées annuellement. Les gens ne sont pas mobilisés par les campagnes de sensibilisation. Le but du projet est d'agir localement en mobilisant et en sensibilisant des familles et des entreprises au gaspillage alimentaire. Dix ménages seront sélectionnés dans le quartier Saint-Sacrement pour participer au projet et bénéficier d'un suivi mensuel. Il y aura également des ateliers, des conférences, des visites organisées, des kiosques et des événements ponctuels en lien avec le gaspillage alimentaire. Le projet comporte aussi un important volet de recherche pour lequel il a reçu une subvention de 25000 \$. Le projet durera 18 mois en tout. Un rapport, un bilan et un guide d'implantation seront produits.

M^{me} Plamondon demande s'il y a des épiceries qui récupèrent les invendus comme cela se fait en Europe. M^{me} Garnier répond qu'en France, il y a tout un réseau structuré qui oblige les marchands à faire don des invendus, mais c'est loin d'être le cas ici.

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement a déjà accordé son appui au projet en [octobre 2018](#). Le nouveau conseil réitère cet appui.

RÉSOLUTION 19-CA-36

Concernant l'appui du conseil de quartier au projet Mange-Gardien des AmiEs de la terre
SUR PROPOSITION DE M^{me} Lilianne Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Pierre Coljon, IL EST RÉSOLU de réitérer l'appui du conseil de quartier de Saint-Sacrement au projet Mange-Gardien et d'offrir un support pour la diffusion de l'information. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-07-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**

● **Station Gérard-Morisset**

M. Fournier a transmis au Réseau structurant de transport en commun (RSTC) la résolution 19-CA-30 ainsi que les documents afférents relatifs à la recommandation du conseil de quartier de maintenir la station Gérard-Morisset. Le RSTC devrait répondre bientôt, mais aucune date n'est avancée. M. Thibault souhaiterait avoir copie de la réponse du RSTC. M. Fournier mentionne qu'elle sera déposée à la prochaine assemblée du conseil de quartier. M. Bussièrès va contacter MM. Thibault et Matte dès que des informations seront disponibles.

M. Fafard souhaite mettre en ligne une pétition à l'effet de maintenir la station Gérard-Morisset. Le principal enjeu sera de rejoindre les personnes qui pourraient être intéressées à la signer. L'information pourrait être relayée sur la page Facebook du conseil de quartier. À suivre.

● **Étude des besoins des familles de la Haute-Ville**

M^{me} Gagnon ne pouvait se présenter ce soir pour récupérer les formulaires remplis concernant les besoins des familles. Elle a demandé à M. Fournier de faire le relais.

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

La mise à jour a été faite. M. Coljon serait intéressé par le point 5.1 concernant les îlots de chaleur. Son nom sera ajouté.

RÉSOLUTION 19-CA-37

Concernant l'adoption du plan d'action 2019-2020 du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lilianne Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST RÉSOLU d'adopter le plan d'action 2019-2020 du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Table de concertation Environnement des conseils de quartier**

M. Fournier mentionne qu'il est possible pour le conseil de quartier de désigner deux personnes pour le représenter. M^{me} Plamondon et M^{me} Maureen O'Farrell ont été désignées à cet effet lors de la précédente assemblée (résolution 19-CA-32).

19-07-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-38

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 novembre 2019
SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 novembre 2019 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 19-CA-39

Concernant le paiement de 250 \$ plus taxes pour le renouvellement de l'adhésion au site

MonMoncalm.com

SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 287,44 \$ pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMoncalm.com. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 19-CA-40

Concernant le remboursement d'un stationnement au montant de 8,00 \$

SUR PROPOSITION DE M. Riel Michaud-Beaudry, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de rembourser à M^{me} Lilianne Plamondon la somme de 8,00\$ pour des frais de stationnement lors de la formation sur l'urbanisme dispensée par la Ville de Québec. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-07-09 Information et correspondance

➤ **Parcours des autobus 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente**

M. Philippe Després, résident du boulevard de l'Entente, a transmis au conseil de quartier une plainte concernant les parcours 92 et 94. Étant donné que M. Després ne pouvait se présenter ce soir, le sujet est reporté à la prochaine assemblée. Idéalement, la plainte devrait être appuyée par d'autres résidents du quartier.

19-07-10 Divers

➤ **Projet de groupe d'échanges**

M^{me} O'Farrell fait le point sur le projet de groupe d'échanges qu'elle voudrait mettre de l'avant. Elle a récemment rencontré M^{me} Johanne Mongeau, l'épouse de M. Jean-Paul L'Allier, lors du lancement du livre posthume de ce dernier, *Le Relais, Mémoires inachevées* qui a eu lieu à la librairie *Le Mot de tasse*. M^{me} Mongeau a été pressentie pour être marraine ou porte-parole du projet mais elle a décliné l'offre. M^{me} O'Farrell a également participé, le 1^{er} novembre dernier, au forum social contre l'isolement, *Soyons ensemble*, où elle a parlé de son projet. Elle voudrait par ce projet favoriser la participation citoyenne, la prise de parole, le rapprochement entre les personnes, ainsi que faire évoluer les mentalités, favoriser le bien-être des gens, l'amitié et le respect. M^{me} Plamondon lui suggère de structurer davantage le projet afin que le conseil de quartier puisse être en mesure d'émettre une opinion.

➤ **Déneigement de la piste cyclable**

La bande cyclable Père-Marquette sera déneigée cet hiver, entre la colline Parlementaire et l'Université Laval. Le secteur entre les rues Hélène-Boullé et Marois que, lors de sa précédente assemblée, le conseil de quartier souhaitait voir déneigé, fera partie du projet pilote et sera déneigé tout comme la section de la piste qui croise la rue de Vimy.

➤ **Prochaines activités de participation publique**

M. Fournier fournit deux copies de la stratégie routière. La consultation des conseils de quartier aura lieu le 5 décembre prochain.

Il y aura prochainement une formation en gestion des matières résiduelles. M^{me} Plamondon se montre intéressée à y participer.

➤ **Comités de bon voisinage RSTC**

Le conseil de quartier a reçu une invitation de la part de la Ville à faire partie des comités de bon voisinage qui seront mis en place sur différents tronçons du tramway dans le cadre de la construction de ce dernier.

Le fonctionnement des comités n'est pas encore connu, mais il y aurait possiblement des

rencontres régulièrement pour s'assurer du bon déroulement des travaux et discuter des enjeux soulevés pendant les travaux. C'est une façon de mitiger les désagréments du projet.

RÉSOLUTION 19-CA-41

Concernant la désignation d'un représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement aux comités de bon voisinage du Réseau structurant de transport en commun (RSTC)

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lilianne Plamondon, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de désigner M. Marc Fafard comme représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur les comités de bon voisinage du RSTC. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-07-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Maureen O'Farrell, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Étienne Hivert
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 3 décembre à 19 h, au Collège Stanislas, 1605, Chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Étienne Hivert	Président	
M ^{me} Maureen O'Farrell		Secrétaire
M ^{me} Lilianne Plamondon		Administratrice
M. Francis Gauthier		Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur coopté	
M. Marc Fafard	Administrateur coopté	

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Riel Michaud-Beaudry	Trésorier
M. Jean-Pierre Coljon	Administrateur coopté

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M ^{me} Anne-Sophie Desprez	Attachée politique auprès du conseiller municipal
M ^{me} Catherine Dorion	Députée de Taschereau
M ^{me} Mériem Belaïchouhe	Attachée politique auprès de la députée de Taschereau

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

19-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
19-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
19-08-03	Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2019	19 h 05
19-08-04	Période du conseiller municipal	19 h 10
19-08-05	Présentation de M ^{me} Catherine Dorion, députée de Taschereau	
19-08-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
	➤ Stationnement sur la rue Gérard-Morisset	
19-08-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 55
	➤ Station Gérard-Morisset	

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parcours des autobus 92 et 94 sur le boul. de l'Entente ➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal ➤ Plan d'action du conseil de quartier 	
19-08-08	Trésorerie	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser 	
19-08-09	Information et correspondance	20 h 25
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Milieu humide Charlesbourg 	
19-08-10	Divers	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prochaines activités de participation publique : sécurité routière ➤ SOS Saint-Sacrement 	
19-08-11	Levée de l'assemblée	20 h 45

Procès-verbal

- 19-08-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Étienne Hivert, président, ouvre la réunion à 19 h. Le quorum n'étant pas atteint, les points qui requièrent adoption sont reportés de quelques minutes.
- 19-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Le point Présentation de M^{me} Catherine Dorion, députée de Taschereau est ajouté. Un item est ajouté à Divers.
SUR PROPOSITION DE M^{me} Lilianne Plamondon, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-08-03 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2019**
SUR PROPOSITION DE M^{me} Lilianne Plamondon, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2019 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 19-08-04 Période du conseiller municipal**
M^{me} Anne-Sophie Desprez, attachée politique du conseiller municipal, remplace M. Bussièrès qui se joindra à nous plus tard.
- Le budget municipal de la Ville de Québec qui a été adopté le 25 novembre dernier est très centralisé. Il y a peu d'investissement pour le quartier Saint-Sacrement comme tel. Les investissements sont plutôt dans les quartiers de Beauport et de Ste-Foy en raison du réseau de transport structurant qui va chercher 50% du plan quinquennal d'investissement (PQI). Le quartier Saint-Sacrement est plus spécialement concerné par le dépistage du plomb, l'agriculture urbaine (jardins communautaires et partagés), le Coteau Sainte-Geneviève (section entre les rues Holland et Ernest-Gagnon), le réaménagement de ruelles et la sécurité routière (actions de sensibilisation). Une rencontre portant sur la sécurité routière aura lieu ce jeudi 5 décembre entre les conseils de quartier et la Ville. Un budget d'initiative de 3 000 \$ sera disponible pour les conseils de quartier dans le cadre de la politique de participation politique.
- La rencontre annuelle du conseiller du 14 novembre dernier s'est bien déroulée. Entre 50 et 60 personnes y ont assisté. Un [résumé](#) de la soirée est disponible sur le site Monmontcalm. La sécurité des piétons, l'église Saint-Sacrement, les instances de participation citoyenne et l'artère commerciale ont été au cœur des discussions autour des tables rondes.
- 19-08-05 Présentation de M^{me} Catherine Dorion, députée de Taschereau**
M^{me} Dorion remercie le conseil pour son moment de parole et présente son attachée politique, M^{me} Mériem Belaïchouche. M^{me} Dorion fait le tour des conseils de quartier de sa circonscription pour présenter ce qu'elle et son équipe de 4 personnes sont en mesure de faire pour les citoyens. Elle invite

les citoyens et les conseils de quartier à lui signaler tout enjeu, dossier ou projet, individuel ou collectif, qui nécessiterait son intervention. Elle mentionne également qu'il y a au bureau de comté, tous les deux mois, un grand rassemblement autour de différents enjeux. Des personnes viennent présenter une thématique qui fait ensuite l'objet de discussions. Il sera question prochainement de patrimoine. Il y a aussi d'autres activités, soirées, podcasts, films, etc., dont une qui se tiendra prochainement au Mot de tasse. Elle va communiquer l'information à ce sujet au conseil de quartier.

M^{me} O'Farrell mentionne la formation récente d'un comité citoyen autour de l'église Saint-Sacrement, SOS Saint-Sacrement. M^{me} Dorion a contacté la ministre de la Culture et des communications au sujet de l'église Saint-Sacrement mais elle attend toujours sa réponse. La ministre a depuis déposé la nouvelle politique culturelle. L'accent sera mis sur les éléments patrimoniaux pour lesquels il y a une mobilisation citoyenne et un projet.

19-08-06 Période de questions et commentaires du public

M^{me} O'Farrell demande ce qu'il en est du dépistage du plomb. M^{me} Desprez mentionne que les citoyens peuvent appeler le 311 pour faire expertiser leurs conduites d'eau par la Ville.

➤ **Nouvel habitat pour personnes vieillissantes**

Une citoyenne a l'intention de mettre sur pied un projet qui pourrait nécessiter des changements au zonage. Ce projet, *Nouvel habitat pour personnes vieillissantes*, veut mettre de l'avant de nouvelles façons de faire pour garder des personnes âgées le plus longtemps possible dans leur quartier. Par exemple, en réaménageant des bâtiments existants ou en ajoutant de petites unités en cour arrière d'une maison existante pour y faire vivre une ou deux personnes vieillissantes (80 ans environ) qui pourraient partager des équipements ou des espaces communs. La citoyenne a déjà fait part de ce projet au conseil de quartier Montcalm. La Ville pourrait avoir un intérêt à expérimenter de tels projets. Le zonage actuel est d'une résidence alors que le projet pourrait requérir 1 ou 2 résidences de plus. Il y a plusieurs modèles actuellement (partage d'habitations entre amis, unités d'habitation accessoire (UHA)). Le projet n'est pas encore formalisé. Le conseil de quartier se montre intéressé par l'idée. M. Fournier explique brièvement les étapes de modification au zonage.

➤ **Stationnement sur la rue Gérard-Morisset**

M. Richard Lefrançois a déposé un plaidoyer concernant l'absence de réglementation pour le stationnement sur la rue Gérard-Morisset. Il en résulte que plusieurs travailleurs, étudiants et motorisés stationnent sur la rue pendant de longues périodes. Le stationnement des deux côtés de la rue rend la circulation très laborieuse et même dangereuse parce que la rue ne fait que 9 mètres de largeur. Les véhicules d'urgence pourraient être empêchés de circuler. En conséquence, de nombreux co-propriétaires de la rue Gérard-Morisset sont en faveur d'une réglementation plus contraignante par exemple en interdisant le stationnement d'un côté de la rue et en limitant le stationnement sur l'autre côté au moyen de vignettes. Ils demandent également un arrêt obligatoire au coin de la rue. Ils aimeraient obtenir une réponse écrite de la part de la Ville dans les meilleurs délais.

M^{me} Desprez a déjà fait une intervention auprès de la Ville et attend toujours la réponse qui devait lui parvenir le 20 novembre. M. Lefrançois lui remet copie du plaidoyer. M. Bussières mentionne que dans le cadre du réseau structurant, il est possible que la rue Gérard-Morisset soit reliée à la rue de Vimy. Mais cela ne réglerait pas le problème du stationnement. Concernant les vignettes, la demande a déjà été déposée à la Ville et il devait y avoir une consultation publique mais celle-ci n'a jamais eu lieu. Une petite section de la rue a été réglementée, mais sur une base saisonnière seulement. M. Bussières va relancer la requête auprès de la Ville. Il suggère aussi que les résidents placent des requêtes au 311, mais on lui répond que cela a déjà été fait, sans succès. M. Jutras fait part d'une problématique similaire sur la rue de Vimy. Le changement de réglementation a fait en sorte que les étudiants qui ne pouvaient plus stationner sur la rue Vimy se

sont déplacés sur la rue Gérard-Morisset.

MM. Jutras et Fafard ont été témoin des problèmes de stationnement sur la rue Gérard-Morisset. M^{me} Séguin mentionne que le plaidoyer pourrait être déposé par les signataires dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière, le 10 janvier prochain, et que la problématique pourrait être signalée sur le site de [consultation en ligne de la sécurité routière](#).

Une résolution appuyant le plaidoyer est prise par le conseil. M. Fournier va déposer cette résolution et le plaidoyer dans le système de traitement des demandes des conseils de quartier de la Ville de Québec, à l'intention du Service des transports. Il fera un suivi à la prochaine réunion.

RÉSOLUTION 19-CA-42

Concernant le stationnement problématique sur la rue Gérard-Morisset

Attendu que le conseil de quartier a été saisi d'une problématique importante de circulation et de stationnement sur la rue Gérard-Morisset;

Attendu que cinq (5) syndicats de copropriété regroupant 225 copropriétaires ont appuyé un document faisant état de la situation;

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lilianne Plamondon, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie le plaidoyer préparé par le groupe de résidents de la rue Gérard-Morisset et demande à la Ville de Québec d'étudier rapidement la situation, de donner suite aux demandeurs par écrit et éventuellement de mettre en place des mesures de contrôle du stationnement sur la rue Gérard-Morisset. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-08-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Station Gérard-Morisset**

M. Fafard a mis en ligne une pétition pour le maintien de la station Gérard-Morisset. 232 personnes l'ont appuyé jusqu'à maintenant. Il a fait part de cette pétition aujourd'hui à M. des Rivières, du Service du transport de la Ville, et a transmis une lettre ouverte aux médias. M. Fafard souligne la collaboration des syndicats de copropriétaires de la rue Gérard-Morisset dans le cadre de cette pétition. Une réponse de la Ville est toujours attendue concernant la résolution du conseil visant le maintien la station Gérard-Morisset (19-CA-30, 1^{er} octobre 2019)

➤ **Parcours des autobus 92 et 94 sur le boul. de l'Entente**

M. Philippe Després, résidant du quartier, a formulé une plainte concernant les parcours 92 et 94 qui desservent Saint-Augustin et qui, depuis le mois d'août dernier, empruntent le boulevard de l'Entente jusqu'à la rue Eymard alors que ces deux dernières artères sont des voies désignées cyclables incompatibles avec le trafic lourd et que la rue Eymard est située près d'une zone scolaire. Le parcours débute à l'arrêt Marois, près du Cégep Garneau, alors que cette station est pratiquement déserte le soir et les fins de semaine et est excentrée par rapport aux zones d'activités du quartier. Il serait plus approprié de déplacer ces parcours sur le Chemin Sainte-Foy. M. Bussièrès a déjà contacté M. Normand sur ce sujet. Dans le plan du RTC, tous les express vont retourner sur le Chemin Ste-Foy, libérant ainsi le boulevard de l'Entente. Il ne voit pas de raisons à ce que les parcours 92 et 94 empruntent le boulevard de l'Entente.

RÉSOLUTION 19-CA-43

Concernant les parcours 92 et 94 du Réseau de transport en commun

Attendu que des problèmes de sécurité, de bruit et de densité d'achalandage nous ont été communiqués par voie de lettre et par des citoyens présents à la séance du conseil de quartier concernant les parcours 92 et 94 sur le boulevard de l'Entente;

SUR PROPOSITION DE M. Marc Fafard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec que les parcours 92 et 94 utilisent désormais le Chemin Sainte-Foy plutôt que le boulevard de l'Entente. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**
Les points ont déjà été couverts.
- **Plan d'action du conseil de quartier**
Des copies du plan d'action sont remises aux administrateurs.

19-08-08 Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 19-CA-44

Concernant le paiement des frais de secrétariat du 3 décembre 2019

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 3 décembre 2019 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense à autoriser.

- **État des revenus et dépenses et solde bancaire**

M. Fournier explique qu'une somme de 400 \$ doit être transférée du compte courant au compte épargne du budget d'initiative. Les soldes seraient donc respectivement de 386 \$ et de 600 \$ au 31 décembre 2019.

RÉSOLUTION 19-CA-45

Concernant le report en 2020 d'un montant résiduel de 600 \$ sur le budget d'initiative du blogue Saint-Sacrement Illustré

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU de reporter en 2020 le montant résiduel de 600 \$ du budget d'initiative pour produire de nouveaux contenus sur le blogue Saint-Sacrement Illustré. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-08-09 Information et correspondance

- **Milieu humide Charlesbourg**

M. Hivert va transmettre aux autres membres du conseil d'administration la résolution reçue du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides.

19-08-10 Divers

- **Prochaines activités de participation publique : sécurité publique**

M^{mes} Plamondon et O'Farrell ainsi que M. Hivert assisteront à la rencontre du 5 décembre prochain concernant la sécurité publique.

- **SOS Saint-Sacrement**

Un billet est distribué aux personnes qui souhaiteraient devenir membre de SOS Saint-Sacrement, un mouvement citoyen voué à l'église Saint-Sacrement et à la continuité des œuvres communautaires des Pères du Saint-Sacrement. Le mouvement veut faire pression sur les autorités et trouver du financement pour préserver le bâtiment patrimonial et lui donner une orientation commune élargie. Une manifestation aura lieu dimanche le 8 décembre.

- **Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement**

M. Bussièrès qui a assisté à l'assemblée générale spéciale de l'Association des gens d'affaires du

quartier Saint-Sacrement qui se tenait ce soir mentionne que l'Association a été reconduite et que le conseil d'administration a été formé.

19-08-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 21 h 43. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 7 janvier 2020.

M. Étienne Hivert
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire

